

RAPPORT FINAL

DIAGNOSTIC DE LA DYNAMIQUE CULTURELLE DANS L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

À L'ATTENTION DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

12 DÉCEMBRE 2013

ArtExpert.ca

Experts Conseil, Arts et Culture



Le Plateau-Mont-Royal culturel est à ce point touffu qu'il y a peu de temps morts. Dans le quartier, on recense cinq des théâtres les plus réputés en ville, d'autres plus modestes, plusieurs galeries de renom, des salles de spectacle à n'en plus finir, certaines des meilleures propositions d'art public et un nombre incalculable de bouquineries et de disquaires.

*- Guide du Montréal créatif,
Éditions guides de voyage Ulysse*

Figure de proue dans le paysage artistique du pays, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal constitue un laboratoire idéal pour l'élaboration d'un plan de développement culturel local.

- ArtExpert

ArtExpert.ca

Experts Conseil, Arts et Culture

301 boulevard De Maisonneuve Est

Bureau 357, Montréal

Québec, Canada, H2X 1K1

Téléphone : +1 514 678.2163

Télécopie : +1 514 285.1953

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PARTIE 1. TERRITOIRE, POPULATION ET ARRONDISSEMENT	4
CHAPITRE 1. LE TERRITOIRE ET LA POPULATION	6
1.1 LE TERRITOIRE	7
1.2 LA POPULATION	7
CHAPITRE 2. LA PROPOSITION CULTURELLE DE L'ARRONDISSEMENT	11
2.1 PROPOSITION CULTURELLE VUE DANS SON ENSEMBLE	12
2.2 LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES DE L'ARRONDISSEMENT	14
2.3 NOTORIÉTÉ DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT	17
2.4 TAUX DE FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT	18
CHAPITRE 3. SATISFACTION ET ATTENTES DE LA POPULATION	19
PARTIE 2. CARTOGRAPHIE, OFFRE CULTURELLE ET PARTICIPATION	22
CHAPITRE 4. LES ORGANISATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE	24
4.1 LE STATUT JURIDIQUE DES ORGANISMES	25
4.2 ORGANISMES RÉPARTIS PAR DISCIPLINE	26
4.3 ORGANISMES RÉPARTIS PAR TYPE D'ACTIVITÉ	27
4.4 LES TROIS GRANDES CATÉGORIES D'INTERVENTION	29
4.5 ANCIENNETÉ DES ORGANISMES INSTALLÉS DANS L'ARRONDISSEMENT	29
CHAPITRE 5. OFFRE ET PARTICIPATION CULTURELLES DANS L'ARRONDISSEMENT	31
5.1 OFFRE D'ACTIVITÉS CULTURELLES	32
5.2 OFFRE DE PRODUITS CULTURELS	35
5.3 PARTICIPATION DE LA POPULATION DE L'ARRONDISSEMENT	37
5.4 AFFLUENCE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES OFFERTES DANS L'ARRONDISSEMENT	38
5.5 CLIENTÈLES REJOINTES	42
5.6 PARTENARIATS	43
5.7 INITIATIVES ET PRÉOCCUPATIONS DU MILIEU ET DE LA COMMUNAUTÉ	44
PARTIE 3. VERS UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL	46

CHAPITRE 6. LA CULTURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT 48

6.1	POLITIQUES CULTURELLES : DU GLOBAL AU LOCAL	49
6.2	DE MÉTROPOLE CULTURELLE À QUARTIERS CULTURELS	51

CHAPITRE 7. PILIERS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DANS L'ARRONDISSEMENT 54

7.1	LE TERRITOIRE	55
7.2.	LA POPULATION	56
7.3	LE MILIEU CULTUREL	57
7.4	L'ARRONDISSEMENT	58

Figure 1	Découpage territorial	7
Figure 2	Pyramide d'âge selon les districts - 2011	8
Figure 3	Niveau de scolarisation selon le plus haut certificat, diplôme ou grade atteint - 2006	8
Figure 4	Niveau de revenu dans la population active (avant impôts) - 2006	9
Figure 5	Connaissance de langues officielles, selon les districts -2011	9
Figure 6	Répartition des minorités linguistiques, selon la langue parlée à la maison - 2011	10
Figure 7	Carte des équipements culturels du Plateau-Mont-Royal	11
Figure 8	Répartition des représentations par discipline à la Maison de la culture	12
Figure 9	Carte des lieux et sites du patrimoine de l'arrondissement	15
Figure 10	Carte des animations du domaine public et des murales de l'arrondissement	16
Figure 11	Carte des organisations culturelles de l'arrondissement	25
Figure 12	Statut juridique des organismes (Nb = 127)	26
Figure 13	Répartition des organismes par secteur d'intervention (Nb = 193)	27
Figure 14	Nombre d'organismes selon le type d'activités (Nb = 193)	28
Figure 15	Carte des centres d'artistes, ateliers, résidences, studios, et lieux d'exposition de l'arrondissement	28
Figure 16	Répartition selon le type d'activités offertes (Nb = 52)	33
Figure 17	Répartition des activités offertes par la ville et les organismes privés par type d'activités (Nb = 52)	33
Figure 18	Répartition de l'affluence selon les activités de diffusion (Nb = 48)	39
Figure 19	Répartition de la fréquentation aux activités offertes par la ville et par les organismes privés par type d'activités (Nb = 48)	39
Figure 20	Répartition de la fréquentation selon le type de diffuseur (Nb = 48)	40
Figure 21	Répartition de la fréquentation selon la discipline (Nb = 48)	41
Figure 22	Modèle de politiques culturelles	48
Figure 23	Piliers et axes de développement culturel local dans l'arrondissement	54
Tableau 1	Offre d'activités culturelles proposées par l'arrondissement	12
Tableau 2	Participation aux activités culturelles proposées par l'arrondissement	13
Tableau 3	Taux de notoriété des équipements culturels de l'arrondissement	17
Tableau 4	Taux de fréquentation des équipements culturels de l'arrondissement	18
Tableau 5	Taux de satisfaction par rapport aux services offerts par la maison de la culture	19
Tableau 6	Attentes des citoyens de l'arrondissement par rapport à la maison de la culture	20
Tableau 7	Taux de satisfaction de la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal	20
Tableau 8	Taux de satisfaction de la bibliothèque du Mile End	21
Tableau 9	Attentes des citoyens de l'arrondissement par rapport aux bibliothèques	21
Tableau 10	Répartition des organismes par secteur d'intervention (Nb = 193)	26
Tableau 11	Répartition des organismes selon le type d'activités (Nb = 193)	27
Tableau 12	Nombre d'organismes selon la catégorie d'intervention (Nb = 193)	29
Tableau 13	Ancienneté des organismes installés dans l'arrondissement par groupe d'années (Nb = 108)	29
Tableau 14	Ancienneté des organismes installés dans l'arrondissement par type d'activités (Nb = 108)	30
Tableau 15	Ancienneté des organismes installés dans l'arrondissement selon la discipline (Nb = 108)	30
Tableau 16	Activités offertes dans l'arrondissement par les organismes publics et privés (Nb = 52)	32
Tableau 17	Activités offertes dans l'arrondissement selon le type de diffuseurs (Nb = 52)	34
Tableau 18	Activités offertes dans l'arrondissement par discipline (Nb = 52)	34
Tableau 19	Activités hors les murs par discipline (Nb = 14)	35
Tableau 20	Offre de produits culturels selon le type de produits (Nb = 85)	36
Tableau 21	Activités réalisées par les associations (Nb = 111)	36
Tableau 22	Taux de notoriété des activités culturelles de l'arrondissement	37
Tableau 23	Taux de fréquentation des activités culturelles de l'arrondissement	37
Tableau 24	Fréquentation aux activités offertes dans l'arrondissement par les organismes publics et privés (Nb = 48)	39
Tableau 25	Fréquentation aux activités offertes dans l'arrondissement par type de diffuseurs (Nb = 48)	40
Tableau 26	Fréquentation aux activités offertes dans l'arrondissement par discipline (Nb = 48)	41
Tableau 27	Nombre d'organismes ayant rejoint des clientèles anglophones et francophones - par discipline (Nb = 97)	42
Tableau 28	Nombre d'organismes ayant rejoint des clientèles spécifiques - par discipline (Nb = 97)	42
Tableau 29	Partenariats réalisés par catégorie d'organismes (Nb = 108)	43

INTRODUCTION AU RAPPORT

À la suite d'un appel d'offres lancé sur invitation par la direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal le 7 juin 2013, la firme d'expert-conseil ArtExpert a été mandatée le 21 juin 2013, afin de réaliser le Diagnostic de la dynamique culturelle du Plateau-Mont-Royal. Le présent diagnostic se veut une première étape au plan de développement culturel du Plateau-Mont-Royal qui guidera l'arrondissement pour les années à venir.

PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC

Nous avons le plaisir de vous présenter le Diagnostic de la dynamique culturelle du Plateau-Mont-Royal. En trois parties, le rapport introduit le lecteur par un contexte de l'environnement sur le développement culturel.

La première partie, intitulée «TERRITOIRE, POPULATION ET ARRONDISSEMENT», présente le profil du territoire et porte sur la proposition culturelle de l'arrondissement et documente la satisfaction et les attentes de la population envers les activités et les équipements culturels locaux.

La seconde partie, « CARTOGRAPHIE, OFFRE CULTURELLE ET PARTICIPATION », présente les organisations culturelles implantées sur le territoire et se penche sur l'offre et la participation culturelles dans l'arrondissement.

La troisième partie, « VERS UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL », propose un survol des politiques culturelles et des outils de planification culturelle locale développés au niveau international et de leurs implications au niveau municipal. Il identifie ensuite les piliers du développement culturel tout en proposant quelques orientations pour l'élaboration d'un plan de développement culturel local.

Des annexes complètent le diagnostic.

CONTEXTE

Le développement culturel est devenu au fil des ans un enjeu stratégique tant au niveau international qu'à l'échelle locale. Ce renouveau de la culture du développement s'accompagne d'un foisonnement de nouvelles politiques culturelles et de nouvelles pratiques de planification culturelle. À l'échelle globale, la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* et l'*Agenda 21 de la culture* constituent des cadres de référence pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de développement culturel intégrées aux politiques de développement social et économique nationales et municipales.

Adhérent à ce mouvement, la Ville de Montréal a adopté une politique culturelle et une politique du patrimoine en 2005. Elle s'est engagée dans une vaste démarche d'étude et de planification du développement culturel. Cette volonté politique est inscrite dans le plan d'action 2007-2017 (édition 2012) Montréal métropole culturelle.

La mise en place des quartiers culturels émane de ce contexte de planification et de consolidation du développement culturel sur l'ensemble du territoire montréalais. La culture locale se développe à partir des services et équipements culturels de proximité, des espaces et des activités culturels sur le territoire, de la présence de la culture dans les espaces publics, de la participation culturelle des communautés dans les quartiers et de l'intervention concertée des différents services de la Ville et des acteurs du milieu.

Figure de proue dans le paysage artistique du pays, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal constitue un laboratoire idéal pour l'élaboration d'un plan de développement culturel local. La réputation artistique du quartier n'est plus à faire. En effet, depuis déjà plusieurs décennies des artistes marquants de la culture québécoise et canadienne ont décidé d'y établir domicile et d'y travailler. Le quartier continue par ailleurs d'attirer les jeunes créateurs qui viennent s'y installer pour être à proximité des théâtres et des galeries qui parsèment le territoire, pour profiter des nombreux bars et petits

lieux de spectacles qui présentent la culture en émergence, pour s'entourer de cette ambiance créative qui est générée par cette concentration exceptionnelle d'artistes et de créateurs, mais aussi pour s'approcher des nombreux lieux avec un potentiel créatif (par exemple, les immeubles de grand gabarit dans le secteur Saint-Viateur Est du Mile End).

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal compte trois des quartiers où l'on retrouve la plus forte concentration d'artistes dans tout le pays. Dans les trois districts de l'arrondissement, on retrouve des secteurs où la concentration d'artistes dans la population active dépasse largement la moyenne canadienne : le Mile End peut être considéré comme le « quartier le plus artistique » au Canada, suivi de près du quartier Milton Parc, alors que l'est de ce secteur, soit De Lorimier, arrive au cinquième rang des quartiers les plus densément artistiques au pays¹. Cela fait de l'arrondissement un centre de vie culturelle bouillonnante qui rayonne à travers l'ensemble du pays.

Avec près de 200 organismes culturels (producteurs, lieux de diffusion, galeries, centres d'artistes, etc.) installés sur le territoire, la densité culturelle ainsi que la grande effervescence culturelle qui règnent dans le quartier amènent, non seulement, un flot constant de propositions artistiques innovantes et de manifestations de toutes sortes, mais aussi un certain nombre de propositions quant aux infrastructures et aux différents mécanismes à mettre en place pour accueillir ces créations et favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Ainsi, l'arrondissement, au même titre que les autres paliers de gouvernement, est appelé à redéfinir son rôle et à mieux situer son action dans la dynamique culturelle sur son territoire.

¹ *Cartographie des artistes et des travailleurs culturels dans les grandes villes du Canada*, Hill Strategies, février 2010

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été réalisé grâce à l'arrondissement, qui a eu la volonté d'examiner ses équipements culturels et les pratiques culturelles du territoire, et d'aller de l'avant dans l'élaboration d'un plan de développement culturel pour le guider dans la prise de décision dans les prochaines années. ArtExpert remercie chaleureusement tous celles et ceux qui se sont investis activement dans ce processus : citoyens, représentants d'organismes et représentants de l'arrondissement.

L'auteur est tributaire de la contribution spéciale du comité de pilotage :

De la Direction de la culture et du patrimoine : Richard Adam, chef de la Division des quartiers culturels; Paul Langlois, chef de la Division de l'action culturelle; Geneviève Auclair, agente de développement culturel; Marie D. Martel, conseillère en ressources documentaires, et Margot Bourgeois, conseillère en planification.

De l'arrondissement : Louise-Hélène Lefebvre, directrice, Direction de la culture, sports, loisirs, parcs et développement social; Lyne Olivier, chef de la Division culture et bibliothèques; Anne Marie Collins, chef de division, projets spéciaux; Elizabeth Sabourin, secrétaire de direction; Joanne Germain, agente culturelle, maison de la culture du Plateau-Mont-Royal et Richard Ryan, Conseiller de Ville, district Mile End.

Leur vision, leurs orientations de même que la pertinence des renseignements et des propos qui nous ont été transmis ont été grandement appréciés.

Enfin, nous souhaitons remercier principalement les 193 organismes culturels qui ont pris le temps de compléter le sondage.

Nous espérons que le prochain exercice vous sera des plus utiles, au moment où l'arrondissement entreprend des actions pour définir sa vision et son plan de développement culturel.

L'ÉQUIPE D'ARTEPERT

L'équipe de réalisation sous la direction d'ArtExpert. ca: Louise Poulin, directrice du projet et analyste; Simon Van Vliet, chercheur spécialisé au portrait culturel et à la dynamique citoyenne; Guillaume Sirois, analyste spécialisé; Élane Lafond, coordonnatrice du recensement, collecte de données et analyste, sondage auprès des organismes; Lucie Leclerc, présidente, Simon Bastien, directeur du sondage et Carmen de Carvalho, analyste au sondage auprès de la population (BIP Sondage); Natalie Kaiser, coordination du rapport; Micheline Poulin à la révision; Jeanne Boucharlat à la création graphique.

Nous vous souhaitons bonne lecture !

Montréal, le 12 décembre 2013



PARTIE 1

TERRITOIRE, POPULATION ET ARRONDISSEMENT

« Un milieu de vie animé, où la présence des arts et de la culture est reconnue comme une contribution essentielle au développement harmonieux des communautés locales, notamment en ce qui a trait au sentiment d'appartenance, à la vitalité économique, aux relations entre citoyens, à la qualité du milieu de vie, etc. »

Définition du Quartier culturel, selon Culture Montréal

Cette première partie présente le profil du territoire et de ses habitants. Elle s'attarde à la proposition culturelle de l'arrondissement et rend compte de la satisfaction et des attentes de la population envers les activités et les équipements culturels locaux.

La prochaine partie (partie 2) présentera un profil détaillé des organisations culturelles implantées sur le territoire et se penchera sur l'offre et la participation culturelles dans l'arrondissement. La dernière partie (partie 3) présentera quelques éléments de politiques culturelles et outils de planification culturelle locale et leur application à l'élaboration d'un plan de développement culturel local pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

CHAPITRE 1. LE TERRITOIRE ET LA POPULATION

Ce chapitre présente un bref profil territorial de l'arrondissement et expose quelques éléments de profil sociodémographique de ses habitants. Ce profil s'attarde aux variables sociodémographiques liées à différents facteurs de participation culturelle tels que l'âge, le niveau de scolarisation, le niveau de revenu et les langues parlées.

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal s'étend sur un territoire de 8,1 km² délimité au nord et à l'est par le tracé de la voie ferrée du Canadien Pacifique et au sud par la rue Sherbrooke. Les limites de l'arrondissement à l'ouest suivent d'abord la rue Hutchison de la voie ferrée à l'avenue Mont-Royal, pour ensuite suivre l'avenue du Parc, l'avenue des Pins et la rue Université jusqu'à Sherbrooke.

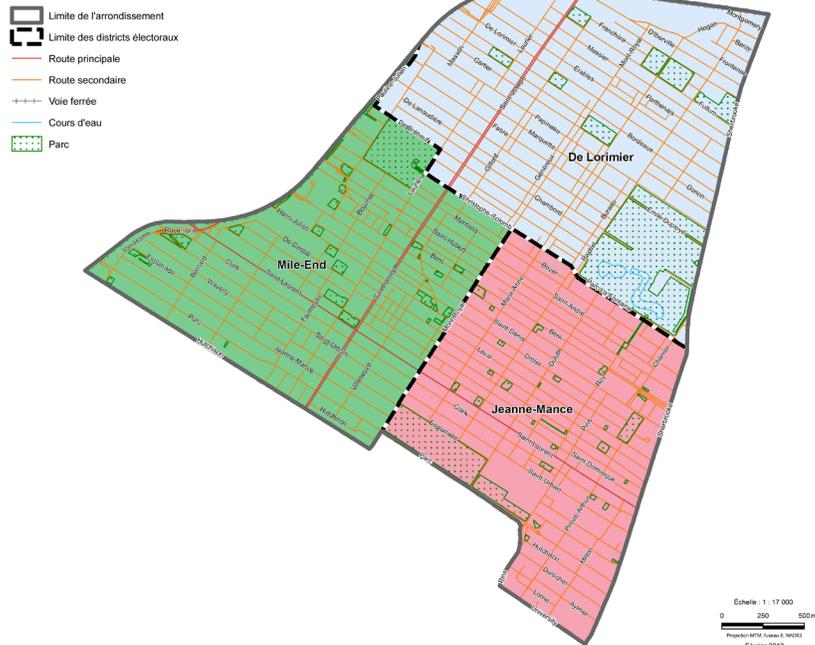
Avec une population de 100 390 habitants (soit 6,1 % de la population de Montréal), sa densité de population est de 12 243 habitants au Km².

1.1 LE TERRITOIRE

Le découpage du territoire en trois districts électoraux (Mile End, De Lorimier et Jeanne-Mance), correspond plus ou moins au découpage des trois quartiers historiques qui composent l'arrondissement, soit le quartier Milton Parc (souvent appelé le Ghetto McGill), le quartier Plateau-Mont-Royal et le quartier Mile End.

Figure 1. Découpage territorial

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal Règlement sur les districts électoraux



Source : Bureau des élections http://election-montreal.qc.ca/userfiles/file/fr/cadre-electoral/Cartes_Districts_2013/11_%20PLATEAU-MONT-ROYAL_2012-03.pdf

1.2 LA POPULATION

La population qui habite le territoire de l'arrondissement se distingue de l'ensemble de la population de Montréal par les quatre éléments suivants :

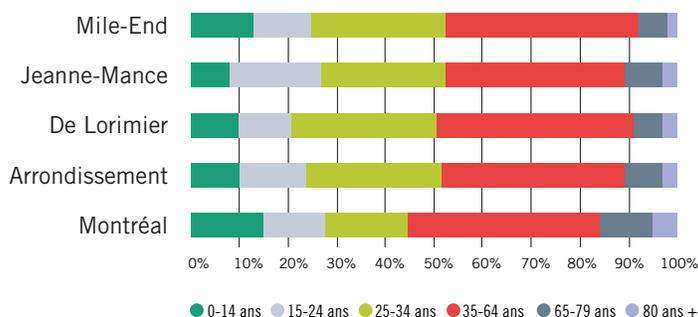
- Une population plutôt jeune
- Une population fortement scolarisée
- Une population où les écarts de revenu sont marqués
- Une population largement bilingue, voire multilingue

L'ÂGE

En effet, lorsque l'on regarde la pyramide d'âge de l'arrondissement, on est en mesure d'observer les points suivants :

- Surreprésentation des 25-34 ans dans l'arrondissement par rapport à Montréal.
- Sous-représentation des 65 ans et +.
- Surreprésentation des 15-24 ans dans Jeanne-Mance.

Figure 2 : Pyramide d'âge selon les districts - 2011

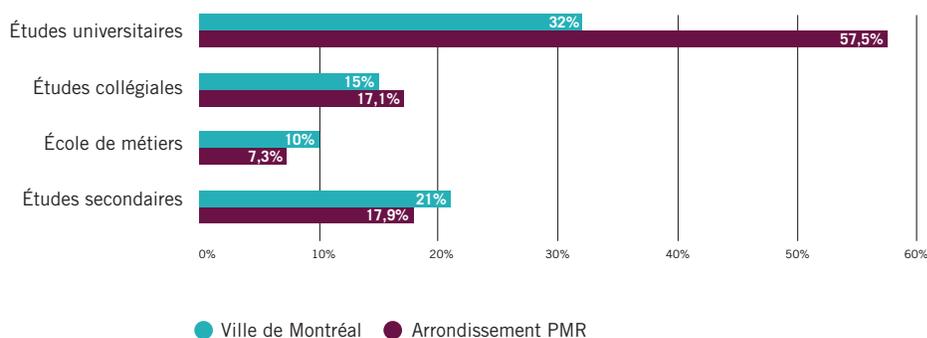


NIVEAU DE SCOLARISATION

Par ailleurs, en observant le niveau de scolarité atteint par les résidentes et résidents du Plateau-Mont-Royal, il apparaît que celui-ci se trouve largement au-dessus de la moyenne de la Ville. Ainsi, on observe les éléments suivants :

- Surreprésentation des universitaires dans l'arrondissement par rapport à ceux sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal : plus de la moitié de la population est titulaire d'un diplôme universitaire, contre un tiers à Montréal.
- Bien que cette proportion soit inférieure à l'ensemble de Montréal, il faut toutefois noter qu'environ 25 % de la population de l'arrondissement ne possède pas de diplôme postsecondaire.

Figure 3 : Niveau de scolarisation selon le plus haut certificat, diplôme ou grade atteint - 2006

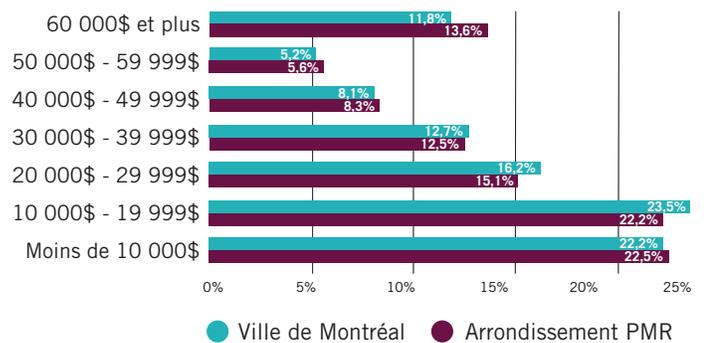


NIVEAU DE REVENU

D'autre part, une lecture de la courbe des revenus obtenus par les habitants de l'arrondissement nous permet de relever des écarts significatifs entre les différentes tranches de la population :

- Surreprésentation des individus à revenu élevé dans l'arrondissement par rapport à Montréal : particulièrement marquée dans la tranche de 60 000 \$ et +.
- Légère sous-représentation des ménages à moyens revenus : plus marquée dans la tranche de 20 000 \$ à 29 999 \$.
- Forte proportion de personnes à faibles et moyens revenus : près de 45 % de la population active gagne moins de 20 000 \$.

Figure 4 : Niveau de revenu dans la population active (avant impôts) - 2006

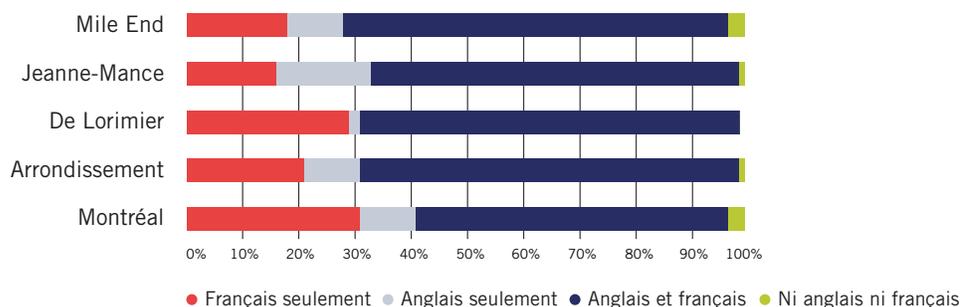


LANGUES PARLÉES

Enfin, les données sur la connaissance de l'anglais et du français montrent particulièrement les éléments suivants :

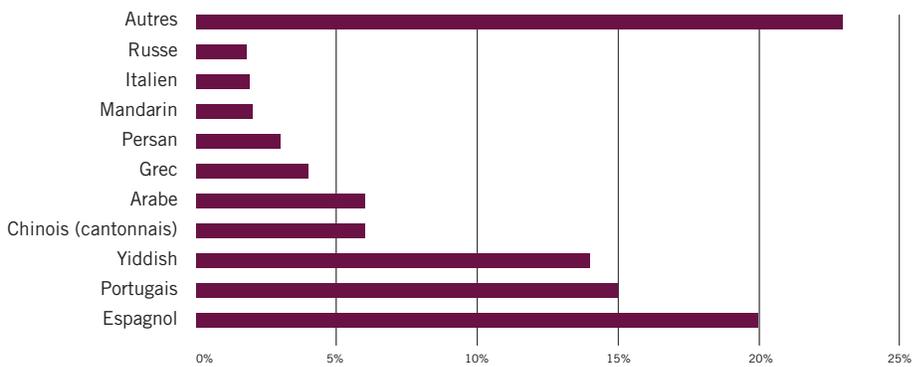
- Surreprésentation de la population bilingue dans l'arrondissement par rapport à Montréal : plus des deux tiers de la population est bilingue, contre un peu plus de la moitié à Montréal.
- Forte présence unilingue francophone dans De Lorimier : près du tiers de la population, ce qui est comparable à l'ensemble de la Ville de Montréal.
- Forte présence unilingue anglophone dans Jeanne-Mance : deux fois plus que dans l'arrondissement et qu'à Montréal.
- Faible présence unilingue francophone dans le Mile End : près de la moitié moins qu'à Montréal.

Figure 5 : Connaissance de langues officielles, selon les districts -2011



Sur cette question de la connaissance des langues, il est aussi important de considérer les autres langues parlées dans l'arrondissement. En effet, le Plateau-Mont-Royal a été le lieu d'établissement de plusieurs communautés immigrantes au cours des dernières décennies. Le recensement des autres langues parlées dans l'arrondissement indique clairement que les communautés espagnole, portugaise et juive, installées dans certains quartiers de l'arrondissement depuis longtemps, y sont toujours bien présentes. D'autre part, le tableau permet aussi de constater une certaine diversification de l'immigration puisque de nombreuses langues sont aujourd'hui parlées dans les foyers du Plateau-Mont-Royal.

Figure 6 : Répartition des minorités linguistiques, selon la langue parlée à la maison - 2011



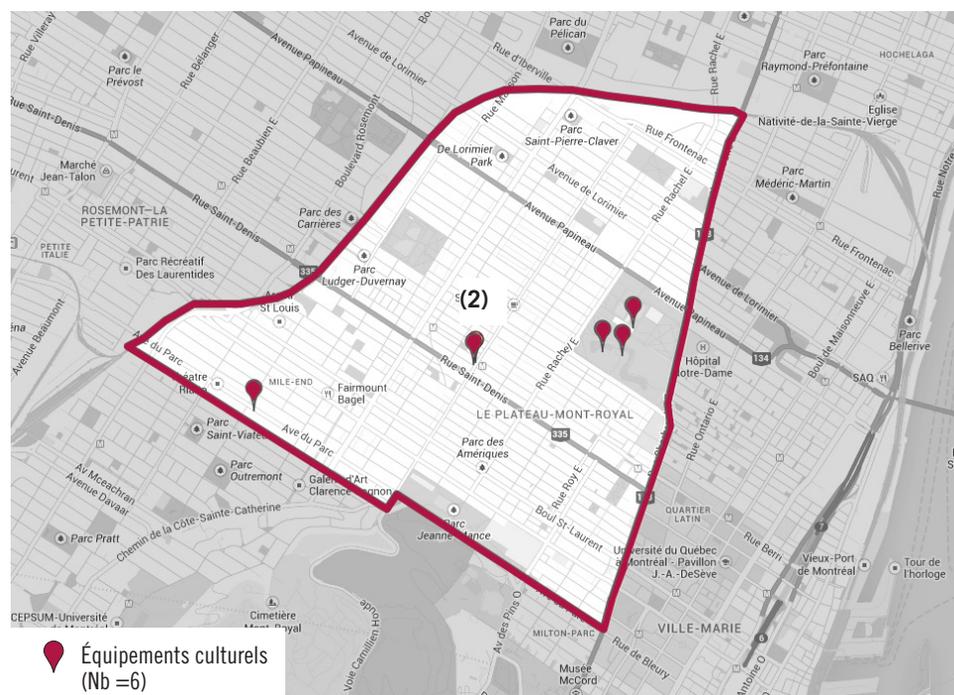
CHAPITRE 2. LA PROPOSITION CULTURELLE DE L'ARRONDISSEMENT

Ce chapitre rend compte de la proposition culturelle de la Ville de Montréal et de l'arrondissement sur le territoire du Plateau-Mont-Royal, de la notoriété des équipements culturels municipaux et de la fréquentation des résidentes et résidents aux activités culturelles offertes par l'arrondissement et ses partenaires telles qu'établies dans un sondage d'opinion.

L'offre culturelle municipale se décline à travers des équipements en régie gérés par les services de la Ville ou de l'arrondissement et des équipements dont la gestion et l'animation sont assurées par des partenaires. Ces équipements sont les suivants :

- La maison de la culture du Plateau-Mont-Royal
- Deux bibliothèques (Plateau-Mont-Royal et Mile End)
- Le Théâtre de Verdures¹
- L'Espace La Fontaine²
- La salle Paul-Buissonneau du centre Calixa-Lavallée

Figure 7 : Carte des équipements culturels du Plateau-Mont-Royal



Pour accéder à la carte interactive, [cliquez ici](#)

- ¹ Le Théâtre de Verdures est un amphithéâtre extérieur qui compte 2500 places et qui est géré par la Ville de Montréal (central). Les activités qui s'y déroulent relèvent de (ou sont réalisées en collaboration avec) la direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal.
- ² L'Espace La Fontaine est un équipement culturel municipal qui comprend 3 salles multifonctionnelles pouvant accueillir jusqu'à 170 personnes au total et qui est géré par un organisme à but non lucratif. Certaines des activités qui s'y déroulent sont réalisées en partenariat avec divers partenaires publics et privés incluant l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et le Théâtre de Verdures.

2.1 PROPOSITION CULTURELLE VUE DANS SON ENSEMBLE

L'OFFRE MUNICIPALE

La Ville de Montréal et l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a proposé en 2012, 317 représentations de spectacles, 22 expositions, une série d'activités d'animation (806), des activités de médiation (267) et 200 circuits culturels.

Le tableau suivant illustre la répartition de l'offre culturelle proposée par l'arrondissement. On constate que c'est principalement du côté des bibliothèques que sont présentées les activités d'animation et de médiation.

Tableau 1 - Offre d'activités culturelles proposées par l'arrondissement

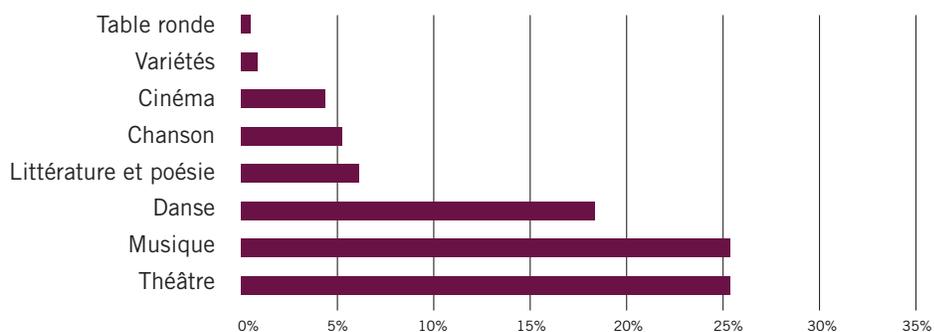
	Nbre de représentations	Nbre d'expositions	Animations	Activités de médiation	Circuits culturels
Maison de la culture	136	11		56	
Théâtre de Verdure (*)	36				
Espace La Fontaine	118 (**)	11	1	3	200
Bibliothèques (2)	27		805	208	
TOTAUX	317	22	806	267	200

(*) Le nombre de représentations inscrites au Théâtre de Verdure inclut également quelques représentations de la Roulotte

(**) Incluant certaines activités présentées en 2013, dont notamment 99 représentations du Théâtre de Guignol, qui ont été incluses pour refléter la carte de l'animation du domaine public en page 16.

La figure suivante illustre la répartition des 136 représentations de la maison de la culture en 2012 par discipline. C'est du côté du théâtre, de la danse et de la musique que le nombre de représentations est le plus élevé.

Figure 8 - Répartition des représentations par discipline à la maison de la culture



Le tableau suivant expose la répartition de la participation de la population aux activités proposées par la Ville et l'arrondissement. 65 476 personnes ont assisté aux représentations municipales: maison de la culture (14 079) et Théâtre de Verdure (42 850); ceci inclut également ceux qui ont assisté aux représentations de la Roulotte.

- Les expositions tant à la maison de la culture qu'à l'Espace La Fontaine ont accueilli 37 440 visiteurs.
- Les animations et les activités de médiation des bibliothèques et maison de la culture ont rejoint ensemble plus de 15 000 participants.

Tableau 2 – Participation aux activités culturelles proposées par l'arrondissement

	Spectateurs	Visiteurs aux expositions	Participants aux animations	Participants aux activités de médiation
Maison de la culture	14 079	19 030		440
Théâtre de Verdure (*)	42 850			
Espace La Fontaine	7 601	18 410	60	1 028
Bibliothèques (2)	957		13 716	
TOTAUX	65 487	37 440	13 776	1 468

(*) Le nombre de participants indiqué au Théâtre de Verdure inclut également ceux qui ont assisté aux représentations de la Roulotte

La provenance exacte des personnes participant aux activités, qu'elles soient hors arrondissement ou citoyens du Plateau-Mont-Royal, n'a pu être confirmée.

L'EFFET LEVIER DES ACTIVITÉS DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement joue un rôle prépondérant et constitue un levier puissant en ce qui a trait à la dynamique culturelle de l'arrondissement. En effet, tout au long de l'année, l'arrondissement déploie de nombreuses ressources (humaines, matérielles et financières) pour fournir un appui à des activités à caractère culturel qui se tiennent dans ses rues, ses parcs et ses places publiques.

Cet engagement s'est concrétisé en 2012 par plus de 57 événements publics tenus sur le territoire du Plateau-Mont-Royal, qu'il s'agisse d'activités communautaires, de fêtes de quartier, d'expositions, etc. L'arrondissement agit comme facilitateur auprès des promoteurs pour faire de ces événements une réussite en assurant la logistique, la sécurité, le support matériel et la communication avec les divers intervenants municipaux (policiers, pompiers, travaux publics et études techniques).

D'autre part, l'arrondissement met aussi en œuvre lui-même des projets d'événements publics. On peut penser par exemple aux activités de tango en plein air menées dans le parc Laurier ou au cinéma sous les étoiles. Il faut ajouter à cela également plusieurs événements proposés par les organismes partenaires (par ex. le Centre du Plateau, l'Association récréative Milton Parc ou Relance du loisir tout neuf) qui sont soutenus par l'arrondissement. Dans certains cas, il s'agit de projets ponctuels, alors que d'autres activités s'inscrivent dans la programmation régulière de ces organismes œuvrant en loisir culturel et en pratique artistique amateur.

Ajoutons enfin que les élus de l'arrondissement offrent leur soutien par le biais de contributions financières non négligeables aux organismes qui mettent en place des événements sur le territoire.

2.2 LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES DE L'ARRONDISSEMENT

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU-MONT-ROYAL

L'arrondissement ne compte qu'une seule maison de la culture. Elle est située au 465, avenue du Mont-Royal Est, soit en face de la station de métro Mont-Royal. Ses équipements sont composés d'une salle de spectacle d'une capacité de 130 spectateurs, d'une salle d'exposition et d'un hall d'exposition.

BIBLIOTHÈQUES (PLATEAU-MONT-ROYAL ET MILE END)

Ouverte en 1984, la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal occupe les locaux adjacents à la maison de la culture. La bibliothèque possède une collection de près de 80 000 documents dont une collection particulière de partitions musicales, bandes dessinées, livres jeunesse, etc.

La bibliothèque du Mile End, sise sur l'avenue du Parc, a été ouverte en 1982. Depuis 1993, elle occupe les espaces de l'ancienne église *Church of the Ascension*. Elle compte près de 75 000 documents, dont DVD, CD, bandes dessinées et des livres en espagnol et chinois.

Les deux bibliothèques de l'arrondissement comptent au total 15 714 abonnés actifs et 11 601 emprunteurs³. L'analyse sociodémographique de ces usagers indique de grandes disparités. Ainsi, on remarque que :

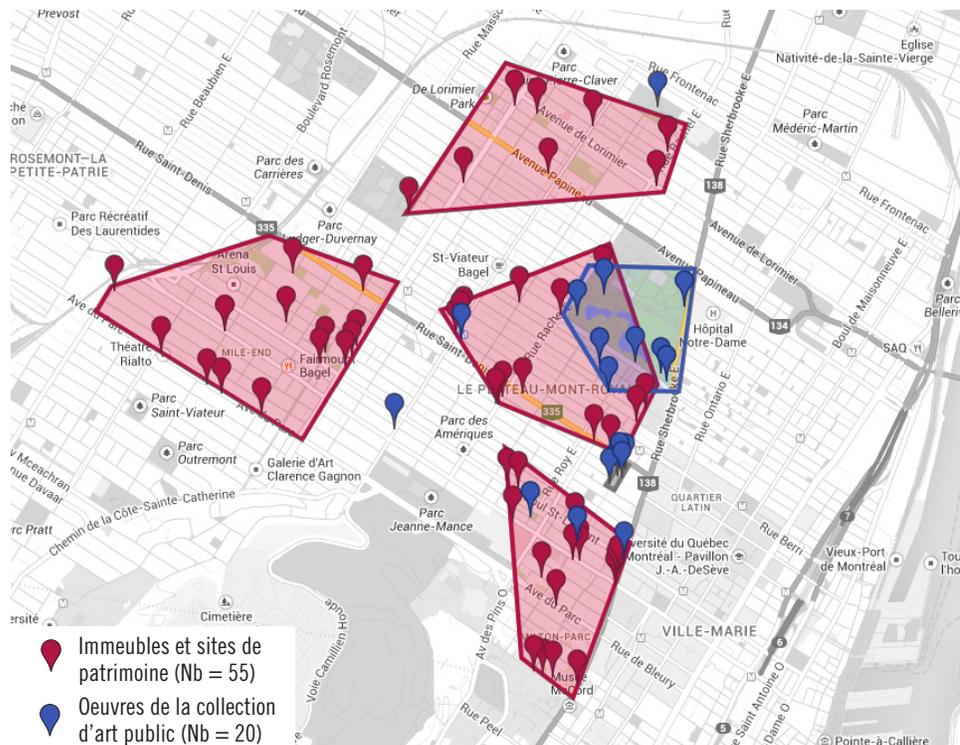
- Parmi les usagers actifs des bibliothèques, ce sont les jeunes et les aînés qui comptent la plus forte proportion d'emprunteurs (avec respectivement 82 % et 81 % des usagers qui empruntent des documents, contre 71 % des usagers adultes).
- Les services de la bibliothèque sont utilisés majoritairement par des femmes (60 % dans l'ensemble). Chez les plus jeunes, les utilisateurs représentent 50-50 % les hommes et femmes.
- Les services des deux bibliothèques sont utilisés très majoritairement par les francophones (97 % dans l'ensemble; 94 % dans le cas de la bibliothèque du Mile End).
- En plus du prêt de documents et des services de référence, les deux bibliothèques de l'arrondissement offrent de nombreux services et animations culturelles destinés à différents publics.

³ Source : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal : ABONNEMENTS – INDIVIDUS – PROFIL DES ABONNÉS, SELON LE SEXE ET LA LANGUE DE COMMUNICATION (au 31 décembre 2012) et ABONNEMENTS – INDIVIDUS – TABLEAU GÉNÉRAL (au 31 décembre 2012)

LIEUX ET SITES DU PATRIMOINE

Les immeubles et sites du patrimoine ainsi que la collection d'art public de la Ville de Montréal ne relèvent pas de l'arrondissement, mais constituent très certainement des attraits faisant partie de l'infrastructure culturelle sur le territoire.

Figure 9 - Carte des lieux et sites du patrimoine de l'arrondissement



Pour accéder à carte interactive, [cliquez ici](#)

Sur la carte des lieux et sites du patrimoine, on peut apprécier :

- 55 immeubles et sites du patrimoine (classés ou cités) répartis également en quatre zones : Mile End, Milton Parc, Plateau Centre, Laurier-Est-De-Lorimier. Parmi ceux-ci l'Hôtel-Dieu, le Couvent des Carmélites, la Maison Notman et le Monastère des pères du très-Saint-Sacrement.
- 20 œuvres de la collection d'art public de la Ville de Montréal principalement concentrées dans le parc La Fontaine et le square Saint-Louis. Mentionnons *Debout monument à Félix Leclerc* (Roger Langevin), *Hommage à Claude Jutra* (Charles Daudelin) et *Leçons singulières* (Michel Goulet).
- À cela s'ajoute, et ne figurant pas sur la carte, une trentaine d'œuvres extérieures nées de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture* (dite Politique du 1 %).

ANIMATIONS DU DOMAINE PUBLIC ET MURALES

L'arrondissement est très actif dans le domaine de l'animation du domaine public en soutenant notamment la production de plusieurs murales artistiques en divers endroits sur le territoire en plus des activités hors-les-murs offertes entre autres par la maison de la culture et les bibliothèques.

Figure 10 - Carte des animations du domaine public et des murales de l'arrondissement



Pour accéder à la carte interactive [cliquez ici](#)

Sur la carte ci-haut, sont identifiées plus de 100 murales. On y a également indiqué les 32 sites du domaine public qui ont accueilli de l'animation en 2013. Mentionnons l'activité à succès *Piano des villes, piano des champs* et la *Poésie urbaine*.

2.3 NOTORIÉTÉ DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT

Un sondage téléphonique réalisé auprès des résidentes et résidents de l'arrondissement nous renseigne sur le taux de notoriété des équipements culturels sur le territoire (voir la méthodologie du sondage et les résultats complets en annexe).

Lorsqu'ils sont interrogés sur leur connaissance de l'existence des équipements culturels mentionnés dans le tableau ci-après, les résidentes et résidents de l'arrondissement disent connaître ces lieux dans les proportions suivantes :

Tableau 3 : Taux de notoriété des équipements culturels de l'arrondissement*

	Taux de notoriété
Bibliothèque du Plateau-Mont-Royal	82 %
Théâtre de Verdure	71 %
Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal	69 %
Espace La Fontaine	53 %
Bibliothèque du Mile End	47 %
Salle Paul-Buissonneau du centre Calixa-Lavallée	37 %

(*) Il s'agit ici du taux de notoriété assistée, c'est-à-dire lorsque le nom de l'équipement culturel est nommé par l'interviewer. Le taux de notoriété spontanée, lorsque les répondants sont appelés à nommer sans assistance des équipements qu'ils connaissent, n'a pas été mesuré.

Ainsi, nous pouvons établir les constats suivants :

- La bibliothèque et la maison de la culture Plateau-Mont-Royal jouissent d'une forte notoriété au sein de la population, tout comme le Théâtre de Verdure.
- La bibliothèque du Mile End est beaucoup moins connue que celle du Plateau-Mont-Royal par l'ensemble des résidentes et résidents de l'arrondissement. Il faut toutefois tempérer ce résultat en considérant que la bibliothèque du Mile End est cependant connue par 67 % des résidentes et résidents qui habitent à l'ouest de la rue Saint-Denis. (Voir résultats détaillés du sondage d'opinion en annexe.)
- La salle Paul-Buissonneau serait l'équipement le moins connu par la population de l'arrondissement. Cela est particulièrement le cas pour la tranche d'âge 18-34 dont 16 % de la population affirme connaître ce lieu.
- Enfin, notons que le taux de notoriété des équipements culturels est généralement plus faible chez les anglophones et les allophones, les personnes peu scolarisées et les 18-34 ans.

2.4 TAUX DE FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT

Parmi les résidentes et résidents du Plateau-Mont-Royal qui disent connaître les équipements culturels de l'arrondissement, voici dans quelle proportion ceux-ci disent fréquenter ces lieux. Cette première donnée constitue le taux de fréquentation générale des lieux culturels de l'arrondissement. Toutefois en croisant cette donnée au taux de notoriété, il est possible d'établir le taux de fréquentation nette de ces lieux, soit le pourcentage de la population totale de l'arrondissement qui dit fréquenter ces lieux.

Tableau 4 : Taux de fréquentation des équipements culturels de l'arrondissement

	Taux de fréquentation générale	1 fois	2-3 fois	4 fois ou plus	Taux de fréquentation nette *
Théâtre de Verdure	61 %	23 %	26 %	12 %	43 %
Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal	59 %	15 %	25 %	14 %	48 %
Bibliothèque du Mile End	53 %	16 %	14 %	24 %	37 %
Espace La Fontaine	53 %	18 %	26 %	24 %	25 %
Bibliothèque du Plateau-Mont-Royal	40 %	16 %	15 %	33 %	28 %
Salle Paul-Buissonneau du centre Calixa Lavallée	28 %	21 %	6 %	1 %	10 %

(*) La fréquentation nette est calculée en rapportant le taux de fréquentation général sur le taux de notoriété. Elle établit le pourcentage total de la population qui dit fréquenter les équipements. Si la fréquentation réelle observée au tableau 2 est inférieure à la fréquentation nette rapportée ici, c'est que certains répondants peuvent avoir exagéré dans leur réponse sur la notoriété ou sur la fréquentation. Cette distorsion mineure ne remet pas en cause la représentativité statistique de l'échantillon.

Conséquemment, ces données nous permettent de constater que :

- Le taux de fréquentation nette de l'ensemble des équipements culturels de l'arrondissement demeure relativement faible puisqu'aucun de ceux-ci ne dépasse le seuil des 50 %.
- Si on considère le taux de fréquentation nette, la maison de la culture est l'équipement le plus fréquenté avec 48 % de la population.

CHAPITRE 3. SATISFACTION ET ATTENTES DE LA POPULATION

Ce chapitre porte sur la satisfaction et les attentes de la population envers les équipements et services culturels municipaux, selon les résultats du sondage réalisé auprès de 400 résidentes et résidents de l'arrondissement.

MAISON DE LA CULTURE

Lorsqu'ils sont interrogés sur leur niveau de satisfaction par rapport aux services offerts par la maison de la culture, les résidentes et résidents de l'arrondissement expriment les opinions suivantes :

Tableau 5 – Taux de satisfaction par rapport aux services offerts par la maison de la culture

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Total satisfaits	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Total insatisfaits	NSP / NRP
Horaire (spectacle)	44 %	45 %	89 %	6 %	1 %	7 %	3 %
Environnement	33 %	50 %	83 %	14 %	2 %	16 %	1 %
Heures d'ouverture	41 %	41 %	82 %	12 %	1 %	13 %	5 %
Accessibilité de la billetterie	35 %	41 %	76 %	10 %	2 %	12 %	12 %
Programmation	23 %	52 %	75 %	14 %	1 %	15 %	10 %
Salles et installations	27 %	48 %	75 %	19 %	4 %	23 %	3 %

En raison de l'arrondissement des pourcentages, il est possible que le total soit différent de 100% dans les tableaux de ce chapitre.

Ainsi, ces données nous permettent de constater les éléments suivants :

- La satisfaction globale des répondants envers la maison de la culture est relativement élevée (le niveau combiné des répondants entièrement ou plutôt d'accord avec les énoncés varie de 75 % à 89 % selon les éléments sondés).
- L'environnement, les heures d'ouverture et les horaires sont les éléments qui procurent le plus de satisfaction aux usagers.
- L'adéquation des salles et des installations est l'élément qui génère le plus d'insatisfaction (avec 23 % des répondants peu d'accord ou pas du tout d'accord avec l'énoncé). Rappelons que les installations de la maison de la culture se classaient déjà en deçà de la moyenne montréalaise pour la qualité des lieux de spectacles et des lieux d'exposition selon le Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès culture 2009.

Les citoyens de l'arrondissement expriment toutefois des attentes qui reflètent certains développements qu'ils jugent souhaitables. Le tableau suivant résume leurs attentes :

Tableau 6 – Attentes des citoyens de l'arrondissement par rapport à la maison de de la culture

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Total d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Total en désaccord	NSP / NRP
Spectacles issus des communautés culturelles	40 %	44 %	84 %	8 %	3 %	11 %	5 %
Spectacles en cours de création	35 %	47 %	82 %	8 %	6 %	14 %	3 %
Spectacles amateurs du quartier	37 %	44 %	81 %	11 %	4 %	15 %	4 %
Maintenir la gratuité	50 %	31 %	81 %	12 %	4 %	16 %	4 %
Spectacles produits par des professionnels du quartier	25 %	47 %	72 %	16 %	15 %	31 %	5 %
Heures d'ouverture étendues	37 %	33 %	70 %	14 %	4 %	18 %	13 %
Spectacles d'artistes professionnels	15 %	34 %	49 %	31 %	15 %	46 %	5 %

Il est donc intéressant de noter les éléments suivants :

- La majorité des propositions recueillent l'appui de la majorité des répondants, à l'exception notable de la proposition d'offrir prioritairement des spectacles professionnels (49 %).
- C'est la proposition d'offrir plus de spectacles d'artistes issus des communautés culturelles qui suscite le plus d'intérêt (84 %), de diffuser des spectacles en cours de création (82 %), d'offrir plus de spectacles amateurs du quartier, de maintenir la gratuité (81 % chacun).
- La proposition d'étendre les heures d'ouverture suscite une certaine ambivalence avec 13 % de répondants qui sont incapables de répondre.

BIBLIOTHÈQUES

Lorsqu'on se prête au même exercice pour les deux bibliothèques, voici ce que les résidentes et résidents expriment par rapport à la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal :

Tableau 7 – Taux de satisfaction de la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Total satisfaits	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Total insatisfaits	NSP / NRP
Heures d'ouverture	44 %	39 %	83 %	9 %	5 %	14 %	3 %
Environnement	37 %	42 %	79 %	15 %	6 %	21 %	1 %
Collection de livres	20 %	52 %	72 %	18 %	5 %	23 %	5 %
Collection de documents autres que les livres	12 %	52 %	64 %	19 %	5 %	25 %	23 %
Équipements technologiques	10 %	34 %	44 %	18 %	8 %	26 %	30 %
Développement éventuel d'une collection de jeux vidéo	9 %	17 %	26 %	24 %	39 %	63 %	10 %
Collection numérique	6 %	18 %	24 %	15 %	4 %	19 %	58 %

Ainsi, on peut noter les éléments suivants quant au niveau de satisfaction que génère la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal

- La satisfaction générale des répondants envers la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal est très variable selon les éléments sondés. Les heures d'ouverture et l'environnement, la collection de livres et d'autres documents satisfont la majorité, soit respectivement 83 % et 79 %, 72 % et 64 %.
- Il est à noter qu'une proportion considérable de répondants est incapable de répondre

aux questions sur les collections d'autres documents, les équipements technologiques et la collection numérique.

Quant à la bibliothèque du Mile End, elle génère les niveaux de satisfaction suivants :

Tableau 8 – Taux de satisfaction de la bibliothèque du Mile End

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Total satisfaits	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Total insatisfaits	NSP / NRP
Environnement	57 %	41 %	98 %	0 %	0 %	0 %	2 %
Heures d'ouverture	40 %	45 %	85 %	6 %	4 %	10 %	6 %
Collection de livres	37 %	44 %	81 %	10 %	2 %	12 %	8 %
Collection de documents autres que les livres	19 %	44 %	52 %	13 %	2 %	15 %	32 %
Équipements technologiques	8 %	32 %	40 %	23 %	5 %	28 %	33 %
Collection numérique	8 %	19 %	27 %	15 %	2 %	17 %	56 %
Développement éventuel d'une collection de jeux vidéo	12 %	13 %	25 %	17 %	42 %	59 %	17 %

Il se dégage donc de cette enquête, les éléments suivants :

- La satisfaction générale par rapport à la bibliothèque du Mile End est très forte en ce qui a trait à l'environnement (98 %), aux heures d'ouverture (85 %) et la collection de livres (81 %).
- Une forte proportion des répondants est incapable de se prononcer au sujet de la collection d'autres documents, des équipements technologiques et de la collection numérique.

Par ailleurs, les résidentes et résidents du Plateau expriment les attentes suivantes envers leurs bibliothèques :

Tableau 9 – Attentes des citoyens de l'arrondissement par rapport aux bibliothèques

	Entièrement d'accord	Plutôt d'accord	Total d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Total en désaccord	NSP / NRP
Lieu d'apprentissage	75 %	20 %	95 %	3 %	1 %	4 %	2 %
Lieu de détente	56 %	30 %	86 %	7 %	4 %	11 %	2 %
Accès aux collections numériques	52 %	33 %	85 %	7 %	5 %	12 %	4 %
Lieu de vie communautaire	51 %	34 %	85 %	10 %	4 %	14 %	2 %
Possibilité de se procurer de la musique, des films	44 %	39 %	83 %	11 %	5 %	15 %	1 %
Activités d'animation	47 %	34 %	81 %	10 %	5 %	16 %	3 %
Offre de postes Internet	38 %	33 %	71 %	12 %	5 %	17 %	12 %

- L'ensemble des propositions récolte un appui de la majorité des répondants.
- Celle qui suscite le plus d'intérêt est celle de faire des bibliothèques des lieux d'apprentissage (95 %), suivi de l'idée de faire de la bibliothèque un lieu pour se détendre (86 %), de donner accès à des collections numériques (86 %), d'en faire un lieu de vie communautaire et d'y offrir des activités d'animation (85 % chacune).
- L'idée de fournir davantage de postes Internet suscite une certaine ambivalence : plus d'un répondant sur 10 étant incapable de se prononcer.



PARTIE 2

CARTOGRAPHIE, OFFRE CULTURELLE ET PARTICIPATION

« La cartographie rend la culture plus visible et, dès lors, apte à être utilisée de façon novatrice – pour être partagée, mobilisée et façonnée de nouveau. »

Greg Young, Cultural Mapping in the Global World (tiré de la TROUSSE DE CARTOGRAPHIE CULTURELLE du Réseau des villes créatives du Canada)

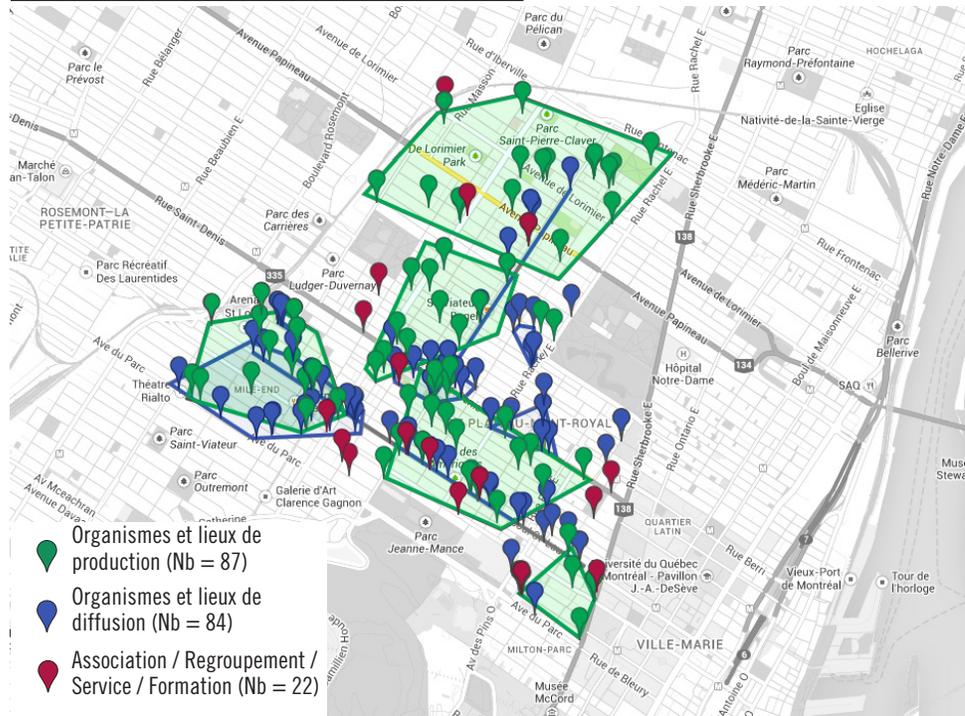
Cette seconde partie présente un profil détaillé des organisations culturelles implantées sur le territoire, tel qu'établi dans le cadre d'un recensement auprès du milieu culturel de l'arrondissement. Elle présente une cartographie des lieux et organismes culturels dans l'arrondissement et expose un portrait quantitatif de l'offre et de la participation aux activités culturelles locales.

La partie précédente (partie 1) portait sur le profil du territoire et de ses habitants. Elle s'attardait à la proposition culturelle de l'arrondissement et rendait compte de la satisfaction et des attentes de la population envers les activités et les équipements culturels locaux. La prochaine partie (partie 2) présentera quelques éléments de politiques culturelles et outils de planification culturelle locale et leur application à l'élaboration d'un plan de développement culturel local pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

CHAPITRE 4. LES ORGANISATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

À partir des données produites dans le cadre d'un recensement du milieu culturel implanté dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, ce chapitre présente une cartographie culturelle du territoire et un profil détaillé des 193 organisations culturelles selon le statut juridique, la discipline ou le type d'activité.

Figure 11 - Carte des organisations culturelles de l'arrondissement



Pour accéder à la carte interactive, [cliquez ici](#)

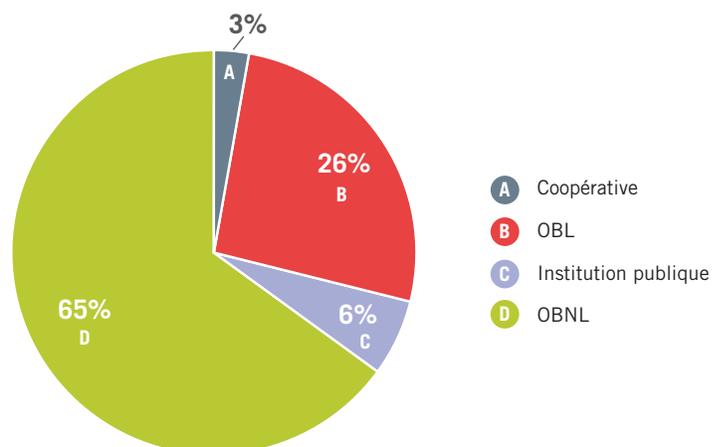
En observant la carte des organismes culturels de l'arrondissement, on constate :

- Qu'il existe une forte concentration d'organismes et lieux de diffusion autour de 3 axes (Mont-Royal, Saint-Laurent, Saint-Denis) et du carrefour Mont-Royal/Saint-Denis.
- Qu'une concentration des organismes et lieux de production se situe au cœur de cinq zones : Mile End, Milton Parc, Plateau Sud, Plateau Centre, Laurier Est-De Lorimier.
- Que 22 associations, regroupements et lieux de formation artistique professionnelle, sont répartis de façon égale sur l'ensemble du territoire.

4.1 LE STATUT JURIDIQUE DES ORGANISMES

- La majorité, soit deux organismes sur trois (65 %), est un organisme à but non lucratif.
- Plus du quart des organismes (26 %) sont à but lucratif.
- Les institutions dites publiques représentant 6 % comprennent les équipements et les installations appartenant à l'arrondissement ou à la Ville de Montréal ainsi que les grandes institutions d'enseignement, écoles de formation artistique.
- Une très faible proportion d'organismes (3 %) œuvre en tant que coopérative.

Figure 12 - Statut juridique des organismes (Nb =127)



4.2 ORGANISMES RÉPARTIS PAR DISCIPLINE

Les 193 organismes œuvrent dans plusieurs disciplines. Nous les avons regroupés autour des dix (10) grandes disciplines dans lesquelles ils s'illustrent, en agglomérant certaines d'entre elles. Leur répartition est illustrée au tableau suivant.

Tableau 10 - Répartition des organismes par secteur d'intervention (Nb = 193)

Secteurs d'intervention - Disciplines	Nb	%
Art visuel et médiatique	30	16 %
Métiers d'art / design	3	2 %
Cinéma / télévision / webtélé	14	7 %
Littérature, poésie et bibliothèque	30	16 %
Multidisciplinaire	30	16 %
Art du cirque	1	1 %
Danse	22	11 %
Musique	34	18 %
Théâtre	27	14 %
Patrimoine	2	1 %

En raison de l'arrondissement des pourcentages, il est possible que le total soit différent de 100%.

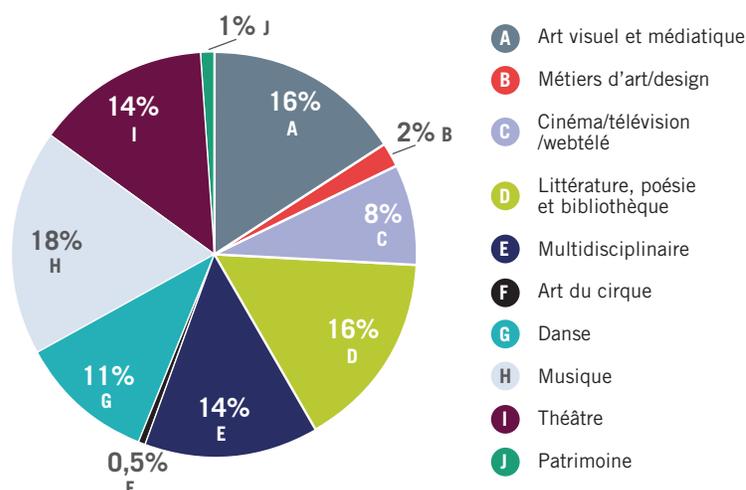
Plus de la moitié des organismes (113 – 59 %) se retrouvent principalement en art de la scène soit en musique, danse, théâtre et multidisciplinaire.

- Près d'un organisme sur cinq œuvre dans le domaine des arts visuels et médiatiques (30 — 16 %). Il en est de même pour la littérature et la poésie (incluant les bibliothèques), domaine dans lequel œuvrent 30 organismes (16 %).

- Dans une proportion plutôt marginale, quelques organismes nous disent œuvrer dans le domaine du patrimoine (2), des arts du cirque (1) et des métiers d'art (3).
- Les entreprises qui œuvrent dans le domaine du cinéma, de la télévision ou de la webtélé représentent une proportion de 7 % (14 entreprises).

Le graphique suivant illustre la répartition des organismes selon les disciplines dans lesquelles ils s'illustrent.

Figure 13 - Répartition des organismes par secteur d'intervention (Nb = 193)



4.3 ORGANISMES RÉPARTIS PAR TYPE D'ACTIVITÉS

Ces organismes ont été répartis selon le type d'activités tel qu'illustré au tableau suivant.

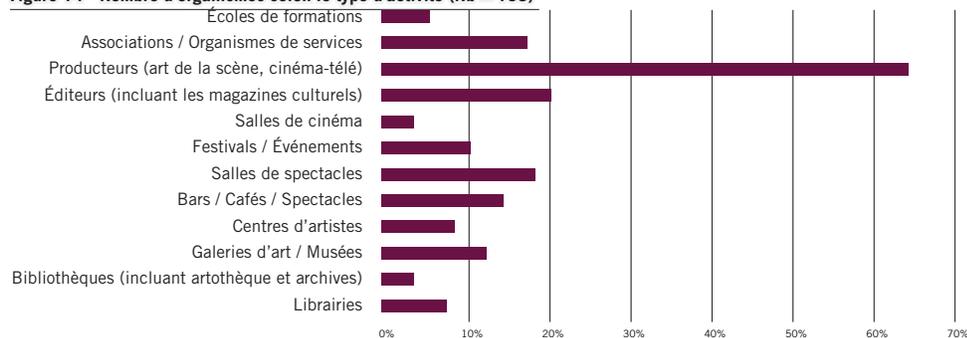
Tableau 11 - Répartition des organismes selon le type d'activités (Nb = 193)

Types d'activités	Nb	%
Producteurs (art de la scène, cinéma-télé)	64	33 %
Salles de spectacles	20	10 %
Éditeurs (incluant les magazines culturels)	20	10 %
Associations / Organismes de services	19	10 %
Bars / Café / Spectacles	15	8 %
Galleries d'art / Musées	13	7 %
Festivals / Événements	11	6 %
Centres d'artistes	10	5 %
Librairies	8	4 %
Écoles de formation	5	3 %
Bibliothèques (incluant artothèque et archives)	4	2 %
Salles de cinéma	4	2 %

- Les organismes de production (art de la scène, cinéma et télé) représentent le tiers de l'ensemble des organismes. C'est de loin la catégorie d'organismes la plus représentée dans l'arrondissement avec 64 organismes.
- Un autre tiers est réparti également entre les salles de spectacles (20), les éditeurs (20) et les associations, regroupements ou organismes de services (19).

Le graphique suivant illustre la part de chacun des types d'organismes qui sont présentés dans l'arrondissement.

Figure 14 - Nombre d'organismes selon le type d'activité (Nb = 193)



CENTRES D'ARTISTES, ATELIERS, RÉSIDENCES, STUDIOS ET LIEUX D'EXPOSITION DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement héberge un réseau important de centres d'artistes, d'ateliers-résidences et de lieux d'exposition, comme en atteste la carte ci-dessous.

Figure 15 - Carte des centres d'artistes, ateliers, résidences, studios, et lieux d'exposition de l'arrondissement



Pour accéder à la carte interactive, [cliquez ici](#)

En observant la carte on constate que :

- Neuf centres d'artistes sont répartis entre le Mile End (édifices 5445-5455 de Gaspé), le centre et l'est du territoire.
- Vingt salles d'exposition, musées et galeries sont concentrés dans le sud (zone des Pins) et dans le nord (zone Mile End, particulièrement dans les édifices 5445-5455 de Gaspé).
- 127 ateliers d'artistes (situés à 52 adresses) sont concentrés dans le nord (zone Mile End), dans le centre-sud (zone Saint-Laurent), dans le centre-est (zone Laurier Est), avec deux enclaves à l'est (De Lorimier Nord, le long de la voie ferrée et De Lorimier Sud, au nord de la rue Sherbrooke).

4.4 LES TROIS GRANDES CATÉGORIES D'INTERVENTION

Dans leurs actions, les organismes sont, soit diffuseurs (85 - 44 %), soit producteurs (84 - 44 %). Quant aux 24 organismes qui ne se décrivent ni comme diffuseurs ou ni comme producteurs, ils sont des organismes de formation, des associations et regroupements, ou des organismes de services.

Tableau 12 - Nombre d'organismes selon la catégorie d'intervention (Nb = 193)

Types d'activités	Nb	%
Diffusion	85	44 %
Production	84	44 %
Autres (Associations / formation / organismes de services)	24	12 %

4.5 ANCIENNETÉ DES ORGANISMES INSTALLÉS DANS L'ARRONDISSEMENT

- La majorité des organismes (63 %) qui sont installés dans l'arrondissement le sont depuis plus de 10 ans.
- Une portion importante de l'ensemble des organismes, plus d'un sur 10 (12 %) œuvrent dans l'arrondissement depuis plus de trente ans.

Tableau 13 - Ancienneté des organismes installés dans l'arrondissement par groupe d'années (Nb = 108)

Groupes d'années	%
Moins de 5 ans	19 %
6 à 10 ans	18 %
11 à 30 ans	51 %
31 ans et plus	12 %

- 19 % des organismes installés dans l'arrondissement le sont seulement depuis 5 ans.
- Alors que 48 % des producteurs œuvrent dans l'arrondissement depuis moins de 10 ans, ce sont surtout les diffuseurs (75 %) qui y sont installés depuis plus de dix ans.
- Les écoles de formation en arts font partie des organismes installés dans l'arrondissement depuis le plus grand nombre d'années.

Tableau 14 - Ancienneté des organismes installés dans l'arrondissement par type d'activité (Nb = 108)

Type d'activités	10 ans et moins	11 à 30 ans	31 ans et plus	
Diffuseurs	25 %	57 %	18 %	100 %
Producteurs	48 %	46 %	6 %	100 %
Autres	36 %	43 %	21 %	100 %

Le tableau suivant illustre, dans une même discipline, la proportion des organismes qui se sont installés dans l'arrondissement soit il y a moins de dix ans, soit il y a moins de 30 ans ou soit depuis plus de trente ans.

- On peut observer que la moitié des organismes en art visuel (50 %) y sont installés depuis moins de 10 ans.
- Du côté du cinéma – télévision, il y a plus de 10 ans que la presque totalité des organismes y sont installés (87 %).
- C'est un peu la même réalité pour les organismes multidisciplinaires qui sont majoritairement sur le territoire depuis plus de 10 ans (70 %).

Tableau 15 - Ancienneté des organismes installés dans l'arrondissement selon la discipline (Nb = 108)

Disciplines	10 ans et moins	11 à 30 ans	31 ans et plus	
Art visuel et médiatique	50 %	42 %	8 %	100 %
Cinéma / télévision / webtélé	13 %	63 %	25 %	100 %
Danse	46 %	54 %	0 %	100 %
Musique	38 %	52 %	10 %	100 %
Théâtre	40 %	40 %	20 %	100 %
Multidisciplinaire (inclut aussi cirque et patrimoine)	30 %	65 %	5 %	100 %
Littérature et poésie	33 %	33 %	33 %	100 %

CHAPITRE 5. OFFRE ET PARTICIPATION CULTURELLES DANS L'ARRONDISSEMENT

L'inventaire des activités culturelles et des produits culturels offerts dans l'arrondissement est le fruit du recensement auprès des organismes et de recherches complémentaires, tandis que le portrait de la participation culturelle croise des éléments du sondage d'opinion mené auprès de la population de l'arrondissement et du recensement. L'affluence y est décrite selon le type d'activités, le type de diffuseur et les disciplines.

Ce chapitre s'intéresse aussi à l'offre pour des clientèles spécifiques, aux partenariats de création, production, diffusion, etc. et à certaines initiatives et préoccupations du milieu et de la communauté.

L'offre culturelle est principalement présentée par les diffuseurs. Cette catégorie comprend : les librairies, les bibliothèques, les galeries d'arts et musées, les salles de spectacles, les bars-café-spectacles, les festivals et événements et les salles de cinéma. En résumé, tous les établissements dont l'activité principale consiste à diffuser des spectacles, des projections cinématographiques, des animations, des médiations ou à présenter des expositions auprès de la population, incluant les organisateurs de festivals et autres événements en arts de la scène ou visuels.

Dans l'offre qui est documentée, nous n'avons considéré que les activités qui sont présentées par les organismes du milieu et les services municipaux dans l'arrondissement. En d'autres termes, lorsque ces mêmes organismes ont présenté leurs activités hors de l'arrondissement, ils n'ont pas été comptabilisés.

Ainsi, ce sont 52 organismes qui ont diffusé un nombre impressionnant d'activités en 2012. Majoritairement (93 %) dans des lieux dits traditionnels qu'ont été offertes les activités et dans une proportion plutôt marginale (7 %), dans des espaces publics (hors les murs).

Par lieux dits traditionnels, nous entendons les espaces de diffusion tels que les salles de spectacles, bars, cafés, cinémas, écoles, musées, galeries d'art, etc.

Par hors les murs, nous entendons les lieux dits non traditionnels tels que les espaces dont la vocation n'est pas d'accueillir des activités culturelles tels que dans la rue, les parcs, les garages, les hôpitaux ou en milieu de travail, etc.

5.1 OFFRE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

5.1.1 ACTIVITÉS SELON LE TYPE D'ACTIVITÉS

Au total, 7 918 activités ont été offertes par 52 organismes. Le tableau qui suit distingue les activités présentées par les organismes (organismes privés) et celles présentées par la Ville de Montréal et l'arrondissement (Ville). À la lecture de ces données, on constate que :

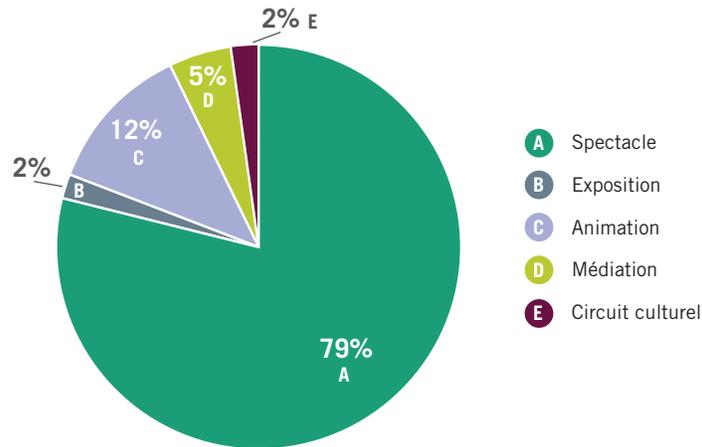
- 79 % des activités (6 244) sont des spectacles et qui sont offerts pour la plupart, par les organismes. Les données sont ici illustrées sous « Organismes privés ».
- Viennent ensuite en nombre, 920 animations (12 %) offertes majoritairement par l'arrondissement et la Ville de Montréal (89 %).
- Bien que le nombre d'expositions semble marginal par rapport à l'ensemble des activités (146 / 2 %), c'est une activité qui s'étend sur plusieurs jours. Ici, nous n'avons pas tenu compte du nombre de jours de l'exposition. Encore ici, 85 % des expositions sont réalisées par les organismes privés.
- Plusieurs activités de médiation (403) se déroulent dans l'arrondissement. Elles se déroulent principalement hors les murs et sont offertes beaucoup plus par la Ville que par les organismes privés dans une proportion de 66 % contre 34 %. Elles représentent 5 % de l'ensemble de l'offre.
- Les circuits culturels (3 % de l'offre) se déroulent exclusivement hors les murs et sont essentiellement réalisés par la Ville.

Tableau 16 - Activités offertes dans l'arrondissement par les organismes publics et privés (Nb = 52)

	Ville	Organismes privés	Sous-total	Ville	Organismes privés	Sous-total	TOTAL
	Lieux dits traditionnels			Hors les murs			
Spectacle	317	5 863	6 180		64	64	6 244
Exposition	22	118	140		6	6	146
Animation	806	104	910		10	10	920
Médiation	59	125	184	208	11	219	403
Circuit culturel	0	0	0	200	5	205	205
TOTAL	1 204	6 210	7 414	408	96	504	7 918
	16 %	84 %		81 %	19 %		100 %

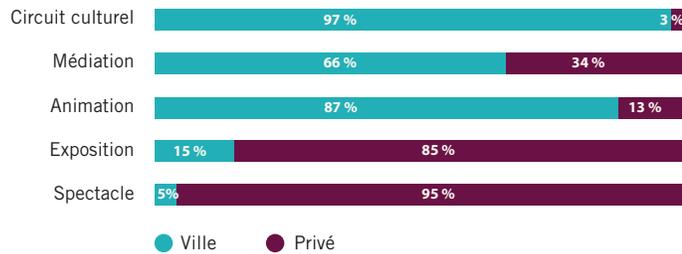
Ainsi, on constate que l'offre de la Ville représente d'une part 16 % de l'ensemble de l'offre dans des lieux dits traditionnels de l'arrondissement et d'autre part, elle offre 81 % des activités « hors les murs », principalement du côté des circuits culturels et des activités de médiation culturelle. On peut dès lors affirmer que la municipalité complète l'œuvre du milieu plutôt que de la concurrencer en mettant l'accent sur les activités hors les murs. La figure suivante illustre la répartition de l'offre globale en termes de type d'activités : spectacle, exposition, animation, médiation et circuit culturel.

Figure 16 - Répartition selon le type d'activité offerte (Nb = 52)



On peut apprécier dans la figure suivante la répartition des activités selon qu'elles soient offertes par la Ville ou par les organismes privés.

Figure 17 - Répartition des activités offertes par la Ville et les organismes privés par type d'activité (Nb = 52)



Le tableau suivant dénombre les activités offertes selon le type de diffuseurs. Il est intéressant de constater que du côté des représentations, ce sont principalement les salles de spectacles et les bars/café/spectacles qui présentent la presque totalité des représentations, respectivement 3 134 et 2 045 représentations. À eux seuls, ces deux types de lieux cumulent 83 % des spectacles (5 179 représentations). Le tiers (39 %) de ces représentations est offert dans les bars/café/spectacles.

On constate également que ce sont particulièrement les bibliothèques qui offrent des activités d'animation et de médiation à la population.

Tableau 17 - Activités offertes dans l'arrondissement selon le type de diffuseurs (Nb = 52)

	Spectacle	Exposition	Animation	Médiation	Circuit	TOTAL
Salles de spectacles	3 134	27	49	65	0	3 275
Bars / Cafés / Spectacles	2 045	47	6	6	0	2 104
Diffuseurs itinérants (festivals/ événements)	608	13	23	31	5	680
Maison de la culture	136	11	0	56	0	203
Espace La Fontaine	118	11	1	3	200	333
Écoles de formation	93	0	1	0	0	94
Centres d'artistes	38	37	35	34	0	144
Théâtre de Verdure (incl Roulotte)	36	0	0	0	0	36
Bibliothèques	27	0	805	208	0	1 040
Organismes de production	9	0	0	0	0	9
TOTAL	6 244	146	920	403	205	7 918

Dans ce tableau est inclus le nombre d'activités tant dans des lieux dits traditionnels que hors les murs

5.1.2 ACTIVITÉS SELON LES DISCIPLINES

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'activités offertes selon la discipline.

On y observe que :

- Près de la moitié des représentations (47 %) sont des spectacles de musique.
- La grande majorité des animations (87 %) sont liées au domaine de la littérature et de la poésie.

Tableau 18 - Activités offertes dans l'arrondissement par discipline (Nb = 52)

	Spectacle	Exposition	Animation	Médiation	Circuit	TOTAL
Art visuel et médiatique	13	33	30	30	0	106
Métiers d'art / design	2	4	5	2	0	13
Cinéma / télévision / webtélé	417	11	12	17	0	457
Danse	128	2	0	18	0	148
Multidisciplinaire	1 754	32	55	96	200	2 137
Musique	2 973	59	6	21	0	3 059
Théâtre	930	4	3	11	0	948
Littérature et poésie	27	0	805	208	0	1 040
Patrimoine	0	1	4	0	5	10
TOTAL	6 244	146	920	403	205	7 918

Dans ce tableau est inclus le nombre d'activités tant dans des lieux dits traditionnels que hors les murs

Dans le tableau suivant, nous avons extrait les activités hors les murs, selon les diverses disciplines artistiques.

- 14 organismes ont présenté en 2012, des activités qui se sont déroulées dans des lieux non traditionnels dits hors les murs.
- Les activités qui utilisent plusieurs formes artistiques (multidisciplinaires) représentent plus de la moitié (54 %) de l'offre hors les murs.
- Viennent ensuite les activités liées à la littérature et à la poésie qui représentent également une proportion importante (41 %) de l'offre hors les murs.

Tableau 19 - Activités hors les murs par discipline (Nb = 14)

	Nb organismes	Spectacle	Exposition	Animation	Médiation	Circuit	TOTAL
Art visuel et médiatique	2	0	3	0	0	0	3
Métiers d'art / design	1	0	1	0	0	0	1
Cinéma/ télévision / webtélé	2	7	0	0	0	0	7
Multidisciplinaire	4	49	2	10	11	200	272
Musique	1	3	0	0	0	0	3
Théâtre	1	5	0	0	0	0	5
Littérature et poésie	2	0	0	0	208	0	208
Patrimoine	1	0	0	0	0	5	5
TOTAL	14	64	6	10	219	205	504

5.2 OFFRE DE PRODUITS CULTURELS

Nous avons voulu mesurer l'abondance de la production réalisée par les organismes dont le siège social se trouve dans l'arrondissement. Nous avons demandé aux organismes, principalement les organismes de production, combien de produits sont offerts sur les divers marchés en y ajoutant le nombre de ce qui a été produit en 2012.

- Sur les divers marchés, 85 organismes de production proposaient, en 2012, un total de 8 522 produits.
- Dans le tableau ci-après, on peut apprécier l'importance des éditeurs à ce chapitre (82 % de la production). En cumulant les catalogues des éditeurs établis dans l'arrondissement, 6 966 livres et magazines culturels étaient disponibles pour la vente.
- Les catalogues et répertoires de films, d'œuvres en art numérique ou de séries télé se chiffraient à 703 produits (8 %).
- Il est également étonnant de voir le nombre de spectacles ou concerts et animations (222 + 108 = 330) produits par les organismes artistiques de l'arrondissement, disponibles pour les tournées ou pour être présentés sur l'ensemble du territoire de la Ville et de l'arrondissement.

Tableau 20 – Offre de produits culturels selon le type de produits (Nb = 85)

	Nb	%
Animation ou médiation	108	1 %
Disque	28	0 %
Exposition produite	29	0 %
Film, télévision ou webtélé	703	8 %
Livre ou magazine culturel	6 966	82 %
Œuvre d'art	357	4 %
Produit en art numérique ou médiatique	51	1 %
Spectacle / concert	222	3 %
Autres	58	1 %
TOTAL	8 522	100 %

Les associations, regroupements et organismes de services ont également produit des ateliers, colloques, conférences ou tables de concertation dans l'arrondissement, tel que dénombré au tableau suivant.

Tableau 21 – Activités réalisées par les associations (Nb = 111)

	Nb
Ateliers / formation	54
Colloques / conférences	9
Événements	39
Tables de concertation	9
TOTAL	111

5.3 PARTICIPATION DE LA POPULATION DE L'ARRONDISSEMENT

5.3.1 NOTORIÉTÉ DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Lorsqu'ils sont interrogés sur leur connaissance des activités culturelles qui se tiennent sur le territoire de l'arrondissement, les citoyens disent connaître les activités dans les proportions suivantes :

Tableau 22 – Taux de notoriété des activités culturelles dans l'arrondissement

	Taux de notoriété
Activités culturelles dans les espaces publics tels que parcs et rues	83 %
Lieux de théâtre	80 %
Cinémas	77 %
Spectacles de musique dans les bars et cafés culturels	74 %
Fêtes de quartiers, de ruelles, de voisins	74 %
Expositions dans des galeries et les centres d'artistes	69 %
Projections extérieures de films	60 %
Lieux de danse	59 %
Événements artistiques « underground » dans des lieux non traditionnels	46 %

- On peut constater que la plupart des activités culturelles jouissent d'une bonne notoriété dans la population; un pourcentage qui se situe généralement entre 70 et 80 % de la population.
- Il faut noter que les activités culturelles dans les espaces publics, les parcs et les rues jouissent du plus fort taux de notoriété avec 83 % de la population qui dit les connaître.
- Sans surprise, ce sont les activités « underground » dans les lieux non traditionnels qui sont les moins connues de la population de l'arrondissement.
- Lorsque l'on étudie davantage les réponses de la population, on constate aussi que ce sont les universitaires, les francophones et les 35-49 ans qui sont le plus au fait des activités culturelles, alors que les 65 ans et plus, les personnes peu scolarisées et les anglophones et allophones sont moins au courant de ces activités. (Voir résultats détaillés du sondage d'opinion en annexe).

5.3.2 FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Parmi les résidentes et résidents du Plateau-Mont-Royal qui disent connaître ces activités culturelles, voici dans quelle proportion ceux-ci disent fréquenter ces lieux. Cette première donnée constitue le taux de fréquentation générale des activités culturelles de l'arrondissement. Toutefois, en croisant cette donnée au taux de notoriété, il est possible d'établir le taux de fréquentation nette de ces activités, soit le pourcentage de la population totale de l'arrondissement qui dit fréquenter ces lieux.

Tableau 23 – Taux de fréquentation des activités culturelles de l'arrondissement

	Taux de fréquentation générale	Taux de fréquentation nette
Activités culturelles dans les espaces publics tels que parcs et rues	79 %	66 %
Cinémas	76 %	59 %
Expositions dans des galeries et les centres d'artistes	69 %	48 %
Spectacles de musique dans les bars et cafés culturels	67 %	50 %
Fêtes de quartiers, de ruelles, de voisins	64 %	47 %
Lieux de théâtre	62 %	50 %
Événements artistiques « underground » dans des lieux non traditionnels	54 %	25 %
Projections extérieures de films	45 %	27 %
Lieux de danse	44 %	26 %

À l'étude du tableau ci-dessus, on remarque que :

- Les activités culturelles dans les espaces publics ne sont pas seulement les plus connues, mais aussi les plus fréquentées par la population de l'arrondissement.
- Si les lieux de théâtre sont au deuxième rang quant à la notoriété, ceux-ci chutent au 6^e rang lorsque l'on considère la fréquentation de ces lieux par les résidentes et résidents de l'arrondissement.
- Le cinéma est une activité culturelle jouissant d'une grande notoriété et est aussi bien fréquenté par les résidentes et résidents de l'arrondissement.
- Les trois activités les moins fréquentées dans l'arrondissement sont les projections extérieures, la danse et les événements artistiques « underground ».

5.4 AFFLUENCE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES OFFERTES DANS L'ARRONDISSEMENT

Parmi l'ensemble des répondants, 52 organismes disent avoir exercé des activités de diffusion dans l'arrondissement et pour lesquelles la population était invitée. De ce nombre, 4 organismes ayant diffusé hors les murs n'ont pu comptabiliser le nombre de participants à leurs activités. Conséquemment, nous illustrerons le nombre de participants comptabilisé par 48 diffuseurs.

On trouvera dans les tableaux suivants, le nombre de participants, spectateurs et visiteurs ayant fréquenté l'une ou l'autre des activités qui se sont déroulées sur le territoire. Ces participants ne sont pas tous résidentes et résidents de l'arrondissement, les diffuseurs n'ayant pas nécessairement pu comptabiliser la provenance de leur clientèle, des autres arrondissements.

5.4.1 AFFLUENCE PAR TYPE D'ACTIVITÉ

- On peut dès lors affirmer que l'affluence aux activités culturelles de l'arrondissement se chiffre à plus d'un million de personnes.
- Ce sont principalement les spectacles en art de la scène qui ont attiré 83 % de l'ensemble des participants aux activités offertes, soit 838 825 personnes.
- Les visiteurs aux expositions ont totalisé 126 189 personnes (12 % du total).
- Quand on regarde le ratio des participants aux activités de la Ville, soit près de 120 000 personnes, ce nombre représente 12 % de la totalité de l'affluence aux activités culturelles.

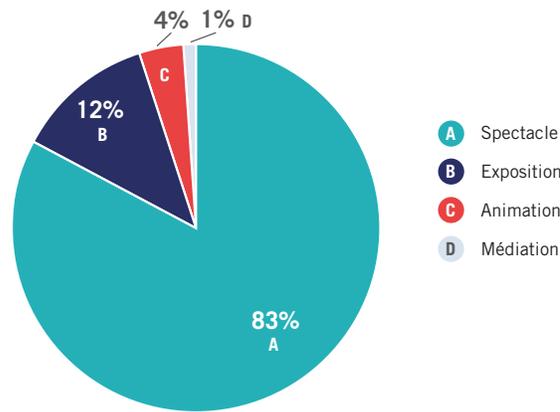
Tableau 24 – Fréquentation aux activités offertes dans l'arrondissement par les organismes publics et privés (Nb = 48)

	TOTAL	%	VILLE	PRIVÉ
Spectacle	838 825	83 %	65 487	773 338
Exposition	126 189	12 %	37 440	88 749
Animation	37 580	4 %	13 776	23 804
Médiation	7 997	1 %	1 468	6 529
TOTAL DE LA FRÉQUENTATION	1 010 591		118 171	892 420
%			12 %	88 %

Excluant les activités hors les murs

Le graphique ci-dessous représente la répartition de l'affluence selon le type d'activité :

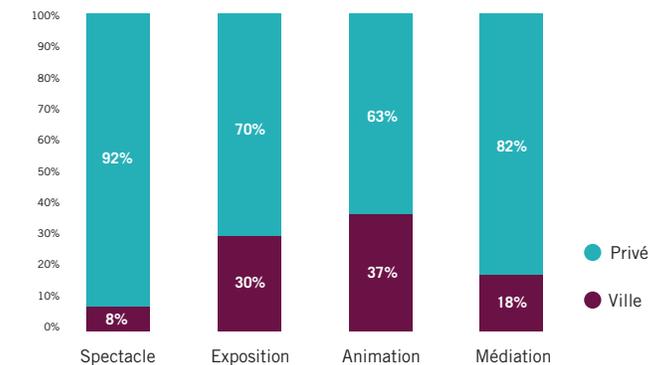
Figure 18 - Répartition de l'affluence selon les activités de diffusion (Nb = 48)



Le graphique qui suit présente le ratio de l'affluence aux activités présentées par la Ville de Montréal versus l'affluence aux activités présentées par les organismes privés.

- On constate que c'est du côté des activités d'animation que le ratio est le plus important pour la Ville, quant à l'affluence générée par les activités présentées par la Ville de Montréal (37 %) et par les organismes privés (63 %). Suit de près l'affluence aux expositions présentées par la Ville (30 %) et par les organismes privés (70 %).

Figure 19 - Répartition de la fréquentation aux activités offertes par la Ville et par les organismes privés par type d'activités (Nb = 48)



Excluant les activités hors les murs

5.4.2 AFFLUENCE PAR TYPE DE DIFFUSEUR

En 2012, 48 diffuseurs situés dans l'arrondissement ont rejoint 1,01 million de spectateurs, visiteurs et participants grâce à leurs activités culturelles et artistiques.

Le tableau suivant expose le détail de la fréquentation selon le type de diffuseur pour différents types d'activité :

Tableau 25 – Fréquentation aux activités offertes dans l'arrondissement par type de diffuseur (Nb = 48)

	Nb organismes	Spectacle	Exposition	Animation	Médiation	TOTAL
Bara / Cafés / Spectacles	8	181 700	52 200	150	150	234 200
Centres d'artistes	9	2 438	8 810	745	1 089	13 082
Salles de spectacles	17	437 322	22 659	1 459	3 334	464 774
Diffuseurs itinérants (festivals, événements)	6	139 832	5 080	20 650	1 956	167 518
Écoles de formation	3	12 046	0	800	0	12 846
Maison de la culture	1	14 079	19 030	0	440	33 549
Espace La Fontaine	1	7 601	18 410	60	1 028	27 099
Théâtre de Verdure et Roulotte	1	42 850	0	0	0	42 850
Bibliothèques	2	957	0	13 716	0	14 673
TOTAL	48	838 825	126 189	37 580	7 997	1 010 591

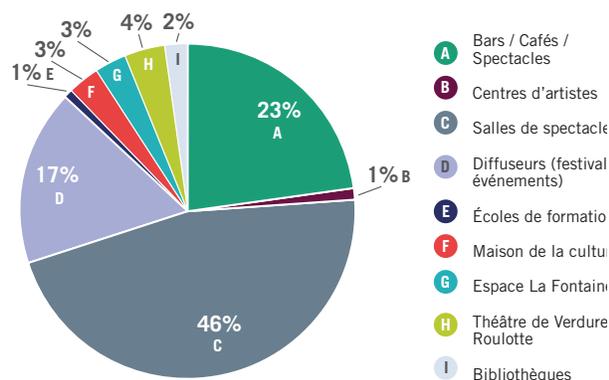
Excluant les activités hors les murs

À l'étude du tableau ci-dessus, on observe que :

- À elles seules, 17 salles de spectacles ont accueilli près de la moitié (46 % - 464 774), suivi par les 8 bars-café-spectacles (23 % - 234 200).
- 6 festivals et des événements offrant une programmation culturelle dans l'arrondissement, ont rejoint 167 518 spectateurs et participants, soit 17 % de l'affluence.
- Les activités présentées par la Ville accueillent 12 % des 1,01 million de spectateurs, visiteurs et participants.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition de la fréquentation aux activités culturelles dans l'arrondissement selon le type de diffuseur :

Figure 20 - Répartition de la fréquentation selon le type de diffuseur (Nb = 48)



Excluant les activités hors les murs

5.4.3 AFFLUENCE PAR DISCIPLINE

Les 48 diffuseurs ont rejoint 1,01 million de spectateurs, visiteurs et participants à travers une offre artistique et culturelle très diversifiée, détaillée au tableau suivant :

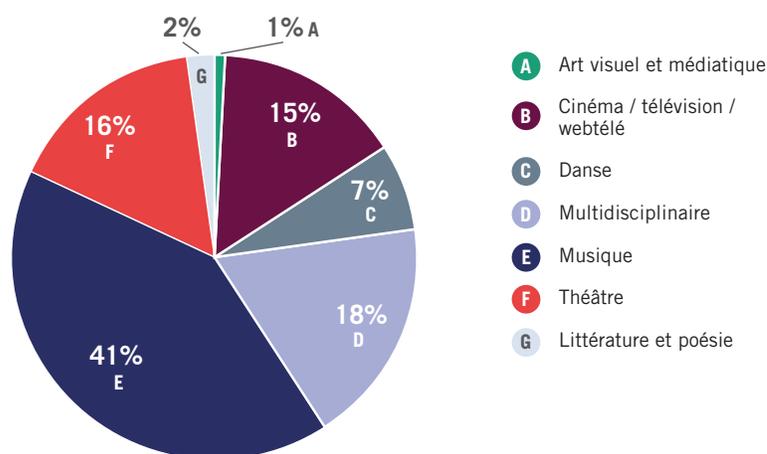
Tableau 26 – Fréquentation aux activités offertes dans l'arrondissement par discipline (Nb = 48)

	Nb organismes	Spectacle	Exposition	Animation	Médiation	TOTAL
Art visuel et médiatique	7	1 938	7 410	740	1 034	11 122
Métiers d'art / design	1	100	400	5	5	510
Cinéma / télévision / webtélé	3	120 400	6 000	20 000	1 650	148 050
Danse	2	69 173	630	0	1 807	71 610
Multidisciplinaire	9	139 957	40 585	1 889	2 598	185 029
Musique	16	353 624	62 200	150	506	416 480
Théâtre	7	152 676	8 884	930	397	162 887
Littérature et poésie	2	957	0	13 716	0	14 673
Patrimoine	1	0	80	150	0	230
TOTAL	48	838 825	126 189	37 580	7 997	1 010 591
		83 %	12 %	4 %	1 %	100 %

À l'étude du tableau ci-dessus et du graphique ci-dessous qui illustre la répartition de la fréquentation selon la discipline, on constate que :

- C'est principalement aux spectacles de musique que l'affluence a été la plus importante : 416 480 spectateurs (41 %).
- Les activités en cinéma/télé/webtélé, dans le secteur multidisciplinaire et en théâtre rejoignent respectivement 15 %, 18 % et 16 % des participants.

Figure 21 - Répartition de la fréquentation selon la discipline (Nb = 48)



5.5 CLIENTÈLES REJOINTES

Le tableau suivant détaille les clientèles ciblées par les organismes lors de leurs activités.

Tableau 27 – Nombre d'organismes ayant rejoint des clientèles anglophones et francophones - par discipline (Nb = 97)

	Nb organismes	Anglophone	Francophone	Toutes
Art visuel et médiatique	9	0	0	9
Cinéma / télévision / webtélé	7	0	1	6
Danse	12	0	0	12
Métiers d'art / design	2	0	1	1
Multidisciplinaire	13	0	1	12
Musique	29	0	0	29
Théâtre	20	4	14	2
Littérature et poésie	5	0	3	2
TOTAL	97	4	20	73

Le tableau ci-dessus montre que :

- Sur les 97 organismes qui ont répondu s'adresser à des clientèles spécifiques, 73 organismes (75 %) disent s'adresser tant aux anglophones qu'aux francophones.
- Seulement 4 organismes (4 %) s'adressent particulièrement à la clientèle anglophone et on les retrouve parmi les organismes de théâtre.
- 20 organismes (21 %) s'adressent uniquement à la clientèle francophone. Ce sont presque exclusivement des organismes qui œuvrent en théâtre (14), 3 en littérature/poésie et un en cinéma-télé-webtélé.

Le tableau qui suit présente la répartition des organismes qui ciblent des clientèles issues des minorités culturelles, des communautés marginalisées et celles à mobilité réduite :

Tableau 28 – Nombre d'organismes ayant rejoint des clientèles spécifiques - par discipline (Nb = 97)

	Nb organismes	Minorités culturelles	Communautés marginalisées	Personnes à mobilité réduite
Art visuel et médiatique	9	4	3	1
Cinéma / télévision / webtélé	7	1	2	0
Danse	12	1	1	1
Métiers d'art / design	2	0	1	0
Multidisciplinaire	13	4	4	2
Musique	29	8	3	0
Théâtre	20	6	4	1
Littérature et poésie	5	0	0	0
TOTAL	97	24	18	5

Le tableau ci-dessus montre que :

- Sur les 97 organismes qui ciblent des clientèles spécifiques, 47 ont répondu s'adresser à des clientèles particulières.
- 24 organismes (25 %) disent s'adresser particulièrement aux minorités culturelles.
- On les rejoint particulièrement par la musique (8 organismes), le théâtre, l'art visuel et médiatique (4) et par des événements multidisciplinaires.
- On constate également que la grande majorité (89 %) des organismes en art visuel et médiatique s'adresse à ces clientèles, suivi par les trois quarts des organismes multidisciplinaires (77 % - 10 sur 13).

5.6 PARTENARIATS

172 partenariats de création, production, diffusion, etc. ont été conclus entre les organismes culturels et d'autres organismes, groupes communautaires, entreprises ou commerces locaux ou avec la Ville de Montréal et l'arrondissement, tel que le détaille le tableau suivant :

Tableau 29 – Partenariats réalisés par catégorie d'organismes (Nb = 108)

	Milieu culturel	Groupes ou organismes communautaires	Entreprises et commerces locaux	Ville de Montréal	TOTAL	%
Organisme de production	30	13	6	17	66	38 %
Salle de spectacles	11	9	10	5	35	20 %
Association	8	3	3	5	19	11 %
Centre d'artistes	4	6	2	6	18	10 %
Diffuseurs itinérants (festivals / événements)	6	2	3	4	15	9 %
Bars / Cafés / Spectacles	4	3	4	3	14	8 %
Éditeur	3	0	1	1	5	3 %
École	0	0	0	0	0	0 %
TOTAL	66	36	29	41	172	
	38 %	21 %	17 %	24 %		

Dans le tableau ci-dessus on s'aperçoit que :

- La plus importante proportion de partenariats (38 %) est conclue avec d'autres organismes du milieu culturel, soit une proportion près de deux fois plus élevée que les partenariats conclus avec la Ville de Montréal (24 %) ou ceux avec les groupes ou organismes communautaires (21 %).
- Les partenariats avec les entreprises et les commerces locaux représentent seulement 17 % de l'ensemble des partenariats réalisés dans l'arrondissement.
- Ce sont les organismes de production qui semblent les plus enclins à développer des partenariats (tous partenaires confondus), suivi des salles de spectacle.

5.7 INITIATIVES ET PRÉOCCUPATIONS DU MILIEU ET DE LA COMMUNAUTÉ

Les organismes culturels de l'arrondissement ont de nombreux projets et initiatives qu'ils comptent développer à moyen terme dans l'arrondissement en matière de diffusion, de production, d'installations⁴. Au cours des dernières années, des mouvements de citoyens de l'arrondissement se sont également formés autour de certaines initiatives communautaires visant à soutenir la dynamique culturelle ou à développer les infrastructures culturelles dans l'arrondissement.

PROJET DE CENTRE CULTUREL PLATEAU-MONT-ROYAL

Un premier groupe de citoyens juge que les lieux actuellement occupés par la maison de la culture et la bibliothèque du Plateau-Mont-Royal ne sont pas adéquats et qu'il est temps de reloger ces équipements stratégiques pour la vie culturelle du quartier. Ainsi, ils ont développé un projet qui vise à construire un centre culturel en bordure de la place Gérald-Godin (métro Mont-Royal). Ce nouveau centre pourrait loger les deux équipements de l'arrondissement, mais aussi d'autres services culturels et communautaires qui se trouvent sur son territoire. Pour le groupe de travail sur le réaménagement de la place Gérald-Godin, il s'agit de faire de ce lieu un véritable pôle culturel, civique et communautaire qui deviendrait, ni plus ni moins, la porte d'entrée de l'arrondissement.⁵ Ce projet permettrait également de mettre à niveau les installations de spectacles et d'exposition de la maison de la culture qui se classaient en deçà de la moyenne montréalaise selon le Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès culture 2009.

BAIN SAINT-MICHEL

En parallèle à cela, un autre groupe de citoyens, soucieux de l'avenir de l'ancien Bain Saint-Michel a entrepris d'occuper ce bâtiment pour en faire un espace d'expérimentation et de diffusion des arts actuels axés sur les pratiques in situ. Ainsi, plusieurs organismes et artistes tiennent à l'occasion des événements artistiques dans ce lieu qui devient à la fois un espace artistique et citoyen au cœur du Mile End.

PRÉSERVATION DES CENTRES D'ARTISTES

D'autre part, la préservation des ateliers d'artistes et des espaces de création est une autre question qui a suscité de nombreuses discussions et actions citoyennes au cours des dernières années dans l'arrondissement. En effet, plusieurs anciens sites industriels de l'arrondissement, situés notamment dans le secteur Saint-Viateur Est du Mile End, présentant un potentiel créatif important sont devenus au cours des années des lieux privilégiés pour les artistes qui y établissent leur atelier. Ces immeubles de grand gabarit offrent des espaces bien adaptés au travail que demande la création d'œuvres en art visuel ou encore le travail de répétition exigé par les arts de la scène. Or, avec l'augmentation des coûts des loyers dans l'arrondissement, ces espaces jadis abordables deviennent difficilement accessibles aux travailleurs créatifs dont les revenus demeurent souvent bien en dessous de la moyenne. Plusieurs artistes se sont regroupés pour voir à ce que soient mis en place des mécanismes qui permettront aux artistes de conserver ces lieux qui sont à la base de leur activité créative et qui représentent, par le fait même, l'essence du caractère artistique de l'arrondissement.

⁴ Voir les réponses obtenues à la question ouverte du sondage auprès des organismes culturels portant sur les projets et initiatives que le milieu compte développer à moyen terme (trois à cinq ans) dans l'arrondissement (annexe 5).

⁵ Ce projet d'un budget estimé à 30 millions de dollars qui a été relancé au mois d'octobre a fait la une de l'hebdomadaire Le Plateau du 3 octobre 2013 et a fait l'objet d'un article d'analyse en page H7 de l'édition du 26-27 octobre 2013 du Devoir.



PARTIE 3

VERS UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL

« Chaque communauté intègre stratégiquement les ressources culturelles locales à sa viabilité sociale, économique, culturelle. »

Énoncé de vision du Réseau des villes créatives du Canada (traduction libre) (www.creativecity.ca)

Les deux parties précédentes (partie 1 et 2) portaient respectivement sur le profil du territoire et de ses habitants, sur la proposition culturelle de l'arrondissement, la satisfaction et des attentes de la population envers les activités et les équipements culturels locaux et sur le profil des organisations culturelles implantées sur le territoire, de l'offre et de la participation culturelles dans l'arrondissement.

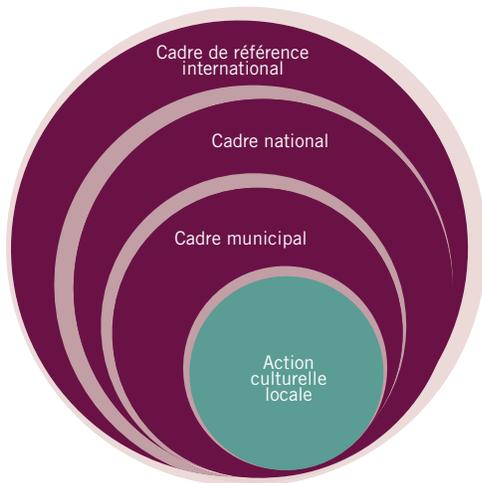
En guise de conclusion à ce diagnostic, nous proposons ici à la partie 3 quelques éléments de réflexion quant aux balises permettant d'élaborer un cadre de développement culturel local dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dans un premier temps, nous présentons les grandes lignes des politiques culturelles qui orientent la planification culturelle locale. Dans un second temps, nous présentons les piliers, les axes de développement ainsi que sept recommandations pour l'action culturelle locale dans l'arrondissement.

CHAPITRE 6. LA CULTURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

Ce chapitre situe l'action de l'arrondissement en matière d'art et de culture dans un ensemble de politiques culturelles qui viennent baliser son rôle et sa fonction.

L'ensemble de ces politiques peut être envisagé comme un modèle concentrique dans lequel les actions de l'arrondissement s'inscrivent d'abord dans un ensemble de normes et de traités internationaux, puis dans le cadre des politiques culturelles national et provincial, et enfin à l'intérieur de la politique culturelle de la Ville de Montréal :

Figure 22 - Modèle de politiques culturelles



6.1 POLITIQUES CULTURELLES : DU GLOBAL AU LOCAL

En quelques décennies à peine, le concept de développement durable aura contribué à repenser et à redéfinir les objectifs et les stratégies de développement à l'échelle globale comme à l'échelle locale. Plus spécifiquement, il a permis le passage d'une analyse essentiellement focalisée sur les indicateurs de croissance économique à une analyse multifocale prenant également en compte les dimensions sociales, écologiques et culturelles du développement humain.

Cette nouvelle perspective sur le développement permet non seulement d'analyser sous un jour nouveau le développement tant au niveau international qu'au niveau local, mais également d'orienter le développement vers des cibles différentes de celles traditionnellement visées par le développement moderne. À l'échelle mondiale comme à l'échelle de communautés locales, ce renouveau de la culture du développement s'accompagne notamment d'un foisonnement de nouvelles politiques culturelles et de nouvelles pratiques de planification culturelle.

6.1.1 PENSER LA PLANIFICATION CULTURELLE À L'ÉCHELLE LOCALE

Le Guide de planification culturelle à l'intention des administrations locales, New South Wales, Australie, remarque : « La planification culturelle n'est pas une façon de régenter les valeurs et les aspirations des gens. Elle a pour but d'offrir des perspectives d'avenir et d'éliminer ce qui fait obstacle à l'expression culturelle, à la créativité et au sentiment d'appartenance. » (tiré de la Trousse de planification culturelle du Réseau des villes créatives du Canada).

La *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* constitue un cadre de référence international dans ce renouveau des perspectives sur le développement et la planification culturelle :

«La diversité culturelle élargit les possibilités de choix offerts à chacun; elle est l'une des sources du développement, entendu non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante.»

Dans l'Article 3 portant sur la diversité culturelle, facteur de développement, on peut lire:

Tout en assurant la libre circulation des idées et des œuvres, les politiques culturelles doivent créer les conditions propices à la production et à la diffusion de biens et services culturels diversifiés, grâce à des industries culturelles disposant des moyens de s'affirmer à l'échelle locale et mondiale. Il revient à chaque État, dans le respect de ses obligations internationales, de définir sa politique culturelle et de la mettre en œuvre par les moyens d'action qu'il juge les mieux adaptés, qu'il s'agisse de soutiens opérationnels ou de cadres réglementaires appropriés.

À l'Article 9 sur les politiques culturelles, catalyseur de la créativité :

La mise en œuvre de la Déclaration passe notamment par une planification du développement et par l'aménagement social du territoire culturel qui relève en grande partie des autorités locales : L'aménagement du territoire et la planification commencent par des actions au niveau local et national, en particulier en matière de protection du patrimoine historique et des espaces naturels, d'utilisation du foncier, de gestion des ressources et de localisation des infrastructures. Il ne s'agit plus seulement d'établir des politiques d'urbanisme au sens traditionnel, mais de définir et de mener à bien des politiques sociales d'aménagement du territoire. (*Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, 2002, p. 57)

6.1.2 MISE EN ŒUVRE D'UNE PLANIFICATION CULTURELLE LOCALE

« La mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture peut être considérée comme un exercice de planification en culture. L'on entend par planification le processus qui relationne agents, objectifs, activités, ressources et résultats espérés qui configurent un projet. »

Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture,
Cités et Gouvernements Locaux Unis – Commission de culture

L'un des outils privilégiés de planification culturelle locale est l'Agenda 21 de la culture : un « document à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel⁶ ».

En tant que signataire de l'Agenda 21c de la culture en 2005, la Ville de Montréal a adhéré aux principes, engagements et recommandations qui doivent guider le développement culturel local. Les éléments suivants peuvent guider dans l'élaboration de diagnostics de la dynamique culturelle des arrondissements :

1. L'affirmation de la relation dynamique entre la société et le territoire, où la culture constitue « l'un des éléments essentiels de transformation de la réalité urbaine et sociale⁷ »;
2. La reconnaissance de la culture et de l'environnement comme biens communs de l'humanité à mettre en valeur à l'échelle locale;
3. Le réseautage et les échanges de pratiques et d'expériences entre les gouvernements locaux;
4. La transparence et la participation publique à l'élaboration, l'adoption et l'évaluation des politiques culturelles;
5. La constitution de cadres de dialogue interculturel et d'espaces de diversité culturelle;
6. Le partage de responsabilités entre les autorités publiques et la société civile locale;
7. La valorisation et la sauvegarde des divers patrimoines culturels tangibles et intangibles;
8. L'imbrication des politiques culturelles et des autres politiques publiques;
9. La recherche d'un équilibre entre intérêts publics et intérêt privés, entre institutionnalisation, marchandisation et autonomisation de la culture;
10. L'évaluation multifactorielle de l'apport des biens et services culturels à la société;

⁶ Cités et Gouvernements Locaux Unis, *Agenda 21 de la culture*, p. 3

⁷ Idem, p. 7

11. La garantie d'accès à l'univers culturel et symbolique tout au long de la vie;
12. L'accessibilité aux moyens d'expression et de communication;
13. La stimulation et la valorisation de la créativité au travail;
14. La préservation des espaces publics comme biens collectifs.

Ces principes directeurs qui ont inspiré l'élaboration de la politique de développement culturel de la Ville de Montréal peuvent également guider l'élaboration du plan de développement culturel local de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

6.2 DE MÉTROPOLE CULTURELLE À QUARTIERS CULTURELS

« D'un point de vue municipal, la participation des citoyens à la vie culturelle se fait d'abord à l'échelle du quartier et de l'arrondissement et favorise l'enracinement de chaque citoyen dans sa communauté. Cette proximité est fondamentale, car plus le citoyen est mis en contact avec le monde, à travers les médias et les nouveaux outils de communication, plus il éprouve le besoin de repères, de parcours, d'expériences et de réseaux culturels et patrimoniaux – et des créateurs et des artistes qui les incarnent – qui lui soient proches et accessibles. »

*Politique de développement culturel de la Ville de Montréal,
Montréal, Métropole culturelle, 2005*

Dans la foulée de la ratification de l'Agenda 21c de la culture, la Ville de Montréal s'est engagée dans une vaste démarche d'étude et de planification du développement culturel à l'échelle métropolitaine incluant notamment les éléments suivants :

- Politique culturelle *Montréal, métropole culturelle*, Politique du patrimoine (2005);
- Bureau Design Montréal et désignation « MONTRÉAL VILLE UNESCO DE DESIGN » (2006);
- Diagnostic des bibliothèques (2005, 2007) et Plan stratégique du réseau des bibliothèques (2004, 2005, 2007);
- Plan d'action *Montréal, métropole culturelle 2007- 2017* et *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle* (2007-2012);
- Diagnostic (2009) et le Plan d'action du réseau Accès culture (2010-2014)
- Diagnostic de la pratique artistique amateur (2011);
- Cadre d'intervention en art public (2010);
- Plan de développement du tourisme culturel à Montréal – stratégies et actions (2011)
- Document d'orientation sur les Quartiers culturels (2011) et Plan de mise en oeuvre (2013)

6.2.1 MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE À L'ÉCHELLE LOCALE

D'entrée de jeu, la politique culturelle de 2005 situe l'importance du développement d'une culture à l'échelle locale notamment par :

- L'intégration de la culture aux politiques urbaines (voir engagement 5)
- La démocratisation de l'accès à la culture passant principalement par la médiation culturelle (voir engagement 11)
- L'utilisation de l'aménagement et de l'urbanisme comme outils de valorisation de la culture au quotidien notamment par l'architecture et le design urbain, la protection et la mise en valeur du patrimoine, l'art public (voir engagements 27-32)

- Le développement de Quartiers culturels (engagement 36)*

* À l'origine, il était question du concept de pôles culturels

La Politique du patrimoine insiste quant à elle sur la protection du « patrimoine de proximité » (qui est constitué du bâti résidentiel, commercial, industriel et institutionnel) comme moyen de préservation et d'affirmation de l'identité locale.

Le plan de développement du tourisme culturel à Montréal prévoit des stratégies et actions visant le développement touristique à l'échelle locale :

« L'expérience culturelle recherchée par le touriste d'aujourd'hui va au-delà de la visite de grandes institutions et de la participation à des festivals. Les touristes recherchent une expérience globale, qui intègre les attractions reconnues, mais ils veulent aussi vivre et ressentir la ville elle-même, ses gens, ses créateurs, ses quartiers et son rythme. [...]

L'aménagement et l'animation définissent et caractérisent en partie la vie urbaine. La qualité de l'aménagement urbain facilite l'intégration de l'expérience culturelle du visiteur dans un espace à haute valeur ajoutée en termes sensoriel et d'esprit du lieu. Aussi, le visiteur qui déambule dans les différents quartiers de Montréal doit ressentir la présence de la culture sous différentes formes. » (p. 25)

Deux actions traitent spécifiquement du développement du tourisme culturel à l'échelle des quartiers :

Action 2.2 Développer et mettre en valeur l'expérience culturelle des quartiers/villages urbains montréalais

Action 3.3 Favoriser le développement de circuits culturels et thématiques plus spécialisés

Enfin, le Plan d'action 2007-2017 (édition 2012) contient des orientations qui traitent du développement culturel local :

Dans l'Axe 1 – MONTRÉAL LOCAL, on peut lire :

« Le développement culturel de la métropole à l'échelle locale : le développement des quartiers culturels, parce qu'une métropole culturelle doit vivre sa culture dans toutes ses composantes; le citoyen au cœur de l'action culturelle comme participant actif et non seulement comme spectateur. Les arts et la culture certes, pour leurs valeurs intrinsèques, mais aussi comme moyen de "bien-être" dans la communauté, comme véhicule d'implication citoyenne, facteur d'intégration des nouveaux arrivants, élément de fierté qui transcende les différences et qui rapproche. »

À l'orientation 3.8, intitulée « Favoriser le développement de quartiers culturels sur l'ensemble du territoire montréalais », la Ville s'engage, « [en] concertation avec les arrondissements et la société civile, [à] convenir des orientations et mesures appropriées pour favoriser le développement et la mise en valeur de quartiers culturels sur l'ensemble du territoire montréalais. »

6.2.2 QUARTIERS CULTURELS

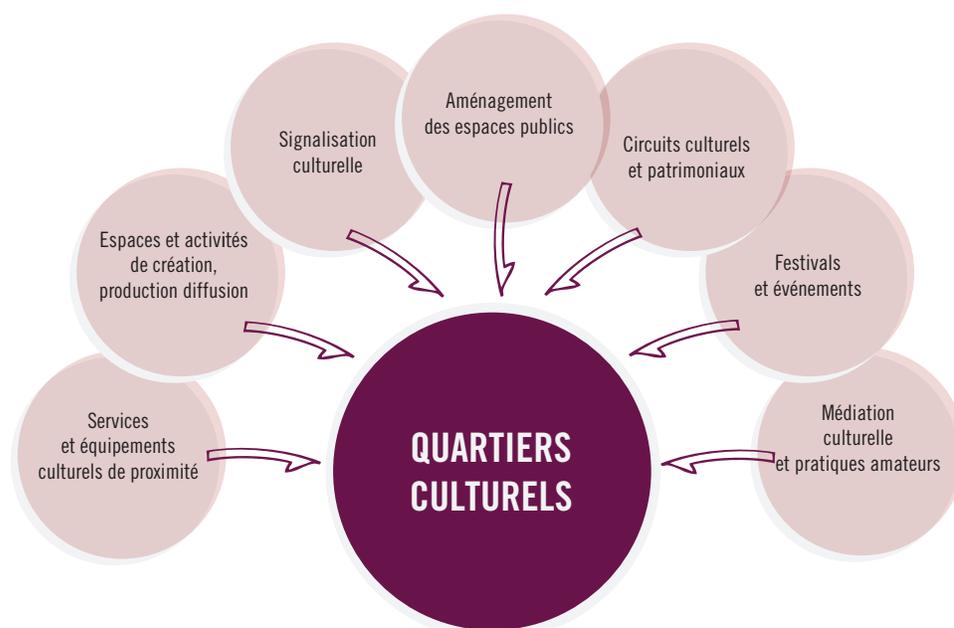
La mise en place des quartiers culturels s'inscrit dans ce contexte de planification et consolidation du développement culturel à l'échelle métropolitaine qui marque le passage « d'un objectif de revitalisation urbaine à un objectif davantage axé sur la planification urbaine intégrée » (Quartiers culturels document d'orientation, p. 20). Le concept de quartier culturel vise la mise en réseau des acteurs du développement culturel local afin de favoriser un développement culturel inclusif, rassembleur et décentralisé. Il sous-tend également un élargissement du concept de culture à l'ensemble des dimensions de la vie urbaine et une nouvelle perspective sur la culture comme levier de développement urbain, économique et touristique.

L'arrimage des programmes, des ressources et de la réglementation existante aux objectifs de la planification culturelle locale ainsi que le partage des rôles et responsabilités entre les différents paliers de gestion municipale et les acteurs locaux sont les principaux facteurs importants dans la mise en œuvre de quartiers culturels dynamiques.

Un tel développement culturel local passe par le rapprochement entre le milieu culturel, les responsables municipaux et les communautés dans les quartiers, afin de :

- susciter la participation de la population à la vie culturelle ;
- assurer la rétention des artistes et la consolidation des lieux culturels existant dans les quartiers, notamment les ateliers et les résidences d'artistes ;
- augmenter la diffusion et la portée de l'information culturelle ;
- faciliter l'intégration des minorités et des communautés marginalisées à la vie culturelle locale ;
- développer le financement des ressources et initiatives locales.

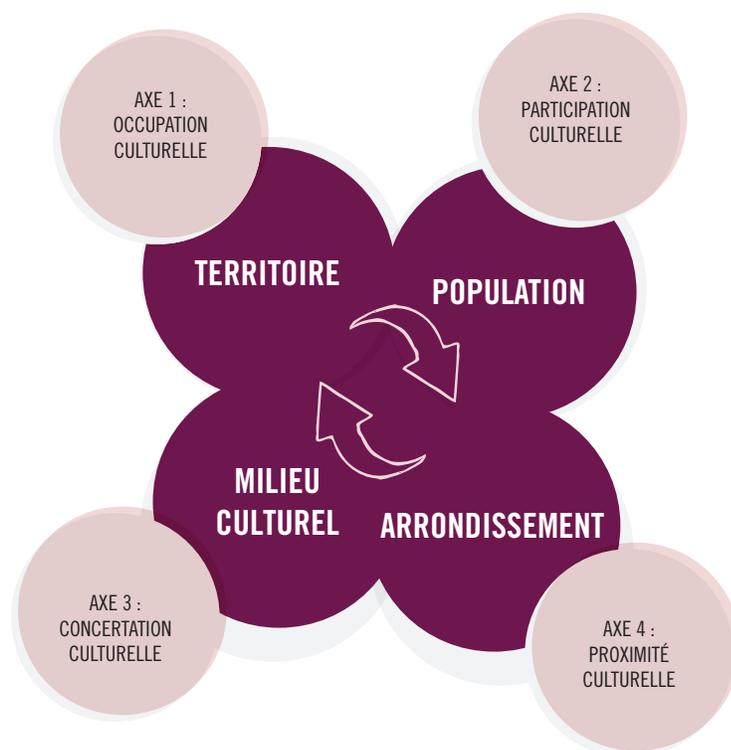
La réussite des quartiers culturels s'articule autour des éléments suivants :



CHAPITRE 7. PILIERS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DANS L'ARRONDISSEMENT

Ce chapitre propose 4 axes pour un cadre de développement culturel local dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal inspiré de la mouvance de planification du développement culturel à l'échelle des quartiers.

Figure 23 - Piliers et axes de développement culturel local dans l'arrondissement



7.1 LE TERRITOIRE

CONSTATS

La densité culturelle du Plateau-Mont-Royal est exceptionnelle. D'une part, l'arrondissement compte trois des dix quartiers les plus artistiques au pays et, d'autre part, 193 organismes ont élu domicile sur le territoire. Si certains axes et certaines zones forment des centres d'une densité culturelle extraordinaire, d'autres parties du territoire sont un peu plus démunies en termes de lieux et d'espaces de création, de production et de diffusion. C'est le cas en particulier de la périphérie sud (à l'est du Parc La Fontaine) et de la périphérie nord et est (le long de la voie ferrée).

L'animation du domaine public et l'art public sont très présents sur le territoire avec plus d'une centaine de murales, une trentaine d'œuvres extérieures nées de la Politique d'intégration des arts à l'architecture (dite du 1 %), une vingtaine d'œuvres de la collection d'art public de la Ville de Montréal ainsi qu'une trentaine de sites d'animation du domaine public.

Pourtant, on constate un manque de mise en valeur de cette effervescence qui se traduit par une méconnaissance de l'offre culturelle par les citoyens (voir constat sur la participation culturelle).

AXE DE DÉVELOPPEMENT : FAVORISER ET RENDRE VISIBLE L'OCCUPATION CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

Cet axe se traduit par la création de zones artistiques et d'axes culturels bien identifiés dans les quartiers où s'enracinent les lieux et les organismes culturels et où l'activité artistique s'ouvre sur la communauté, en particulier dans les espaces publics.

Dans cette perspective, le développement culturel local s'oriente vers la vision suivante :

Le territoire s'anime et s'embellit par un foisonnement d'activités culturelles et artistiques et par une forte présence de l'art et de la culture dans l'espace public.

RECOMMANDATIONS

- **Définir une typologie des quartiers culturels dans l'arrondissement selon leur identité et leur spécificité historique et contemporaine et développer une cartographie et une signalisation culturelle en conséquence.**
- **Développer les lieux publics autour du pôle Mont-Royal comme cœur culturel de l'arrondissement et en faire un espace public fort, regroupant la maison de la culture, la bibliothèque et la place Gérald-Godin.**
- **Favoriser une décentralisation de l'activité culturelle dans l'arrondissement vers la périphérie en tenant compte de la perméabilité avec les arrondissements limitrophes, incluant notamment un axe le long de la voie ferrée du Canadien Pacifique.**

7.2. LA POPULATION

CONSTATS

Si elle est, de manière générale, plutôt jeune et fortement scolarisée, la population de l'arrondissement est loin d'être homogène. On constate notamment des écarts de revenu importants et une forte diversité linguistique. Les deux principales communautés linguistiques sont fortement concentrées dans le sud-ouest de l'arrondissement pour les anglophones et dans l'est pour les francophones. Il y a également une présence notable d'autres communautés linguistiques témoignant d'une présence de communautés culturelles parlant l'espagnol, le portugais, le yiddish et d'autres langues non officielles. De plus, avec ses 20 000 Français, on l'appelle d'ailleurs la « Petite France à Montréal⁸».

Les lieux culturels jouissent d'une notoriété certaine et sont fréquentés par la population de l'arrondissement. Les universitaires, les francophones et les 35-49 ans sont ceux qui connaissent le mieux les activités culturelles, tandis que les personnes peu scolarisées, les anglophones ou allophones ainsi que les 65 ans et plus les connaissent moins bien. Les lieux de théâtre sont bien connus, mais moins fréquentés par les résidents alors que les cinémas sont à la fois bien connus et bien fréquentés. Les projections extérieures, la danse et les événements artistiques « underground » sont les activités les moins fréquentées.

Les salles de spectacles, les bars-café-spectacles, les festivals ou événements ainsi que l'ensemble des activités offertes sur le territoire attirent plus d'un million de participants. La musique obtient la part du lion de la fréquentation, récoltant beaucoup plus d'affluence que les arts multidisciplinaires, le théâtre, le cinéma ou la danse.

AXE DE DÉVELOPPEMENT : DIVERSIFIER LA PARTICIPATION CULTURELLE

La participation culturelle passe par la fréquentation (gratuite ou payante) de la population aux activités offertes par le milieu culturel et par l'arrondissement, ceci tant dans des lieux traditionnels du quartier que dans des sites hors les murs. La population participe autant à des spectacles, des activités d'animation et de médiation culturelle, qu'elle participe à des rencontres avec les artistes dans la communauté ou visite des galeries, des librairies, des bibliothèques ou des musées. Cet axe oriente le développement culturel dans l'arrondissement vers la vision suivante :

Toutes les catégories de population participent de diverses façons, à la vie culturelle dans l'arrondissement en investissant tant les lieux traditionnels que l'espace public comme lieux de rencontre entre la culture et les citoyens dans les quartiers.

8 Vies de Plateau, Le Devoir 26-27 octobre 2013, p.H6

RECOMMANDATIONS

- **Développer de nouvelles formes de participation culturelle favorisant l'émergence de projets culturels portés par les citoyens et l'utilisation de l'espace public comme moyen de développement.**
- **Diversifier les formes d'information culturelle, en vue d'accroître la notoriété des activités culturelles et d'assurer une promotion et une visibilité accrue rejoignant un public nombreux et diversifié.**

7.3 LE MILIEU CULTUREL

CONSTATS

Le milieu culturel de l'arrondissement est hétérogène. Il compte des OBNL et des entreprises à but lucratif, œuvrant dans diverses disciplines : arts de la scène, arts visuels et médiatiques, littérature et poésie. La majorité des organismes se répartissent (assez également) entre le secteur de la production et celui de la diffusion. Beaucoup sont installés dans l'arrondissement depuis longtemps, mais on remarque une vague de nouveaux venus depuis les cinq dernières années, particulièrement dans le secteur des arts visuels. Signe d'une certaine synergie, les organismes du milieu ont développé de nombreux partenariats entre eux, avec les services de la Ville et de l'arrondissement ou encore avec des groupes communautaires, des entreprises ou des commerces locaux.

Au total, ce sont près de 8 000 activités culturelles qui sont offertes annuellement par le milieu culturel, sous forme de présentations de spectacles, d'expositions, d'animations, de circuits culturels et d'activités de médiation. Près de la moitié de cette offre est dans le secteur de la musique. La diffusion est encore très largement présentée dans des lieux traditionnels. Le Plateau-Mont-Royal est par ailleurs un haut lieu de production littéraire, cinématographique et télévisuelle.

AXE DE DÉVELOPPEMENT : FAVORISER LA CONCERTATION CULTURELLE

L'axe de concertation culturelle implique la mise en réseau des organismes culturels afin d'identifier les besoins et de rechercher des solutions collectives pour préserver et mettre en valeur l'action des organismes implantés sur le territoire et de ceux qui émergent, notamment par la mise en commun des ressources. Cet axe oriente le développement culturel vers la vision suivante :

Les différents acteurs culturels mettent en œuvre des actions culturelles concertées, élaborées à travers des réseaux, pour développer et mettre en valeur la dynamique culturelle dans l'arrondissement.

RECOMMANDATION

- Favoriser la mise en valeur des activités existantes tout en développant des mesures incitant les organismes à s'installer sur le territoire ou à y demeurer.

7.4 L'ARRONDISSEMENT

CONSTATS

Le service de la culture de l'arrondissement propose une offre somme toute assez complémentaire à l'offre culturelle globale présentée sur son territoire. C'est ce service qui offre la grande majorité des activités hors les murs, notamment par le biais d'activités d'animation, de médiation et de circuits culturels. Du côté des équipements municipaux, la majeure partie de ceux-ci se concentrent actuellement dans le centre de l'arrondissement autour de la station du métro Mont-Royal (à l'exception de la bibliothèque du Mile End). Les installations actuelles de la maison de la culture pour les spectacles et les expositions sont désuètes par rapport aux attentes tant du milieu culturel que de la population. Les installations de la maison de la culture se classaient déjà en deçà de la moyenne montréalaise pour la qualité des lieux de spectacles et des lieux d'exposition selon le Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle Accès culture 2009.

La population de l'arrondissement souhaite que la maison de la culture mette en valeur la production artistique locale et qu'elle s'ouvre davantage à des projets issus des communautés culturelles, à des projets artistiques en cours de création et à des projets non professionnels issus des quartiers.

AXE DE DÉVELOPPEMENT : ENRICHIR L'ACTION CULTURELLE DE PROXIMITÉ

Dans le contexte particulier de foisonnement culturel, les équipements et services culturels de l'arrondissement doivent s'assurer que leur mandat misant d'abord sur le développement d'une culture de proximité, soit en synergie avec le milieu culturel et les autres acteurs locaux (organismes communautaires, commerces locaux, etc.). Cet axe oriente le développement culturel vers la vision suivante :

Les équipements et services culturels publics s'acquittent de leur mandat de culture de proximité en ciblant des actions qui visent le développement culturel local en complémentarité avec l'activité des organismes du milieu, répondant au contexte particulier de l'arrondissement.

RECOMMANDATION

- Créer des processus et des mécanismes formels à l'interne comme à l'externe, pour harmoniser l'action culturelle de l'arrondissement et l'arrimer aux besoins du milieu et aux attentes de la population, notamment quant à l'utilisation des équipements culturels municipaux, à la coordination des divers services de l'arrondissement, aux outils de communication avec la population et à la programmation culturelle.